

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021



TEMPS FORTS 2021



Exposition des créations céramiques
des jeunes de l'IME Eurométropole Simone Veil
Juin 2021



Tournoi de football avec les jeunes de l'OPI
organisé par la CNAPE* au Stade de France
Rencontre avec M. Adrien TAQUET
Novembre 2021
Photographe : Tanguy COLLET



Participation de l'IMP Les Glycines
à l'exposition « Hors des murs - Les jeunes du monde entier »
organisée par la Ville de Haguenau
Septembre 2021



Duoday
Travailleur de l'ESAT de la Ganzau avec
la coordinatrice logistique de la Banque Alimentaire
du Bas-Rhin
Novembre 2021



Spectacle « Cour et Jardin » réalisé par la MAS et le CAAHM
en lien avec des artistes de l'ARES* et POLE-SUD
Juin 2021

Depuis plus de 75 ans l'action de l'ARSEA s'inscrit dans une « mission d'intérêt général » visant la protection et l'émancipation des personnes fragilisées quels que soient leurs difficultés ou leurs handicaps à travers un accompagnement personnalisé conduisant à leur réalisation personnelle et citoyenne.

Représentant de la société civile, l'ARSEA, dans une continuité historique, se positionne par ses engagements comme acteur des politiques publiques et s'organise pour répondre aux nouveaux défis de l'inclusion sociale.

C'est dans cet esprit que l'association s'est fixée un impératif qui fédère ses membres et souligne ses finalités :

**« Une place pour chacun,
un projet pour tous »**



SOMMAIRE

NOS IMPLANTATIONS 2022 5

LES CHIFFRES CLÉS 6

7 ÉDITO

8 LA VIE DE L'ASSOCIATION

PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE 13

PÔLE HANDICAP ET INSERTION 18

PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL 24

29 LES RESSOURCES HUMAINES

31 BILAN SOCIAL 2021

34 GESTION DES MOYENS
ÉCONOMIQUES

PERSPECTIVES 38

GLOSSAIRE 39

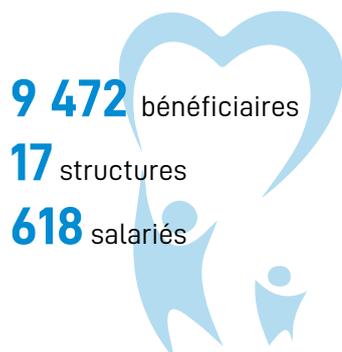
NOS IMPLANTATIONS 2022



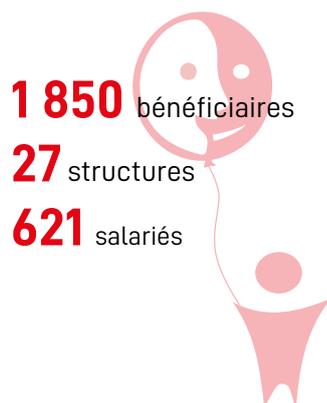
LES CHIFFRES CLÉS

ACTIVITÉ 2021

PROTECTION DE L'ENFANCE



HANDICAP ET INSERTION



DÉVELOPPEMENT SOCIAL



19 543
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES



1 445
SALARIÉS
AU SEIN DE L'ARSEA



MOYENS 2021

FINANCES



89 368 K € PRODUIT DE FONCTIONNEMENT

56 BUDGETS dont **41** CASF* - **13** NON CASF - **2** ESAT*

17 FINANCEURS

2 635 K € D'INVESTISSEMENTS

EDITO

1 445 salariés, 19 500 personnes accompagnées ou prises en charge !

Des chiffres éloquentes, impressionnants même, mais qui ne traduisent qu'imparfaitement l'activité 2021 de l'ARSEA. Une association reconnue et appréciée par ses tutelles, l'État (Préfecture, PJJ*, ARS*) et les départements, aujourd'hui la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA).

Nous avons une nouvelle fois, dans des conditions difficiles toujours marquées par la pandémie du Covid-19, fait face en innovant et en développant notre action.

En même temps, 2021 aura aussi été une année d'épreuves avec les défis quotidiens à relever, la patience mise à rude épreuve, la peine avec notre salarié qui a mis fin à ses jours, nous interrogeant sur ce que nous aurions pu faire en mieux, comment nous aurions pu décrypter et anticiper son geste.

Notre ambition est d'être au service des plus fragiles, d'aider à construire une société plus solidaire, plus fraternelle, avec plus d'espoir. De le faire ensemble, chacun à sa place, avec le souci de bienveillance, de respect et d'efficacité ! Mettre en œuvre notre Projet d'Association 2021 / 2025 en restant toujours fidèles à ses valeurs cardinales.

Après chaque épreuve, nous avons été déterminés pour continuer à aller de l'avant, à répondre aux nouveaux défis, souvent dans l'urgence, comme nous le faisons depuis plusieurs mois pour accompagner les Déplacés Ukrainiens qui fuient la guerre.

D'une solidarité sociétale traversée par une solidarité pandémique notre association l'ARSEA est présente avec ses salariés pour toujours accompagner les plus démunis, les plus meurtris dans un monde dont le mot crise est devenu d'une banalité quotidienne.

Croire en un avenir meilleur est pour un certain nombre d'entre nous devenu difficile car la violence quotidienne de notre vie est un combat permanent qu'il nous faut limiter en construisant avec optimisme et souci de l'autre.

Notre association et ses salariés me prouvent tous les jours qu'il est possible d'espérer !

Les membres du Conseil d'Administration, par leur investissement dans la gestion de notre association en tant que collectif fait sens et est défenderesse de nos valeurs, rappelées dans notre projet 2021/2025.

Nos contacts très réguliers avec les Pouvoirs Publics rendent possible un futur présent moins agressif et plus équilibré.

Cette action sociale, si mal connue et très mal reconnue, ne pourra continuer sans une impulsion nationale forte, la fin des salaires « bas de gamme », une mise en lumière d'une action qui impose le respect et l'humilité qui sollicite l'humanité !!!

A tous, je veux dire ma fierté de cet engagement qui s'inscrit dans un processus durable où l'équilibre de vie pour TOUS sera possible.

**Philippe Richert,
PRÉSIDENT**



LA VIE DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée Générale 2021 s'est déroulée en Octobre, pour la première fois à Colmar, au cœur de notre implantation territoriale, dans des locaux du CREF* parfaitement adaptés à ce type d'événement et présentant toutes les garanties sur le plan sanitaire.

Quarante-trois membres étaient présents ou représentés auxquels se sont joints des représentants des salariés. De nombreuses personnalités politiques nous ont fait l'honneur de leur présence.

Après salutation de l'Assemblée, le Président M. Philippe RICHERT a présenté le rapport moral. Le bilan 2020 tant sur le plan de l'activité, du développement, des ressources humaines que des finances a été présenté aux participants par M. René BANDOL Directeur Général sur délégation du Président.

Les membres de l'association ont renouvelé le mandat de trois administrateurs sortants Mme Ibérica CZAJA, M. Claude RATZMANN et M. Claude RINGEISEN. M. Jean Luc LIPS succède à M. Dominique ADAM démissionnaire.

L'Assemblée Générale a validé le nouveau projet d'association et plus particulièrement les orientations pour les cinq prochaines années, issues des consultations et groupes de travail organisés tout au long de 2020. Il s'appuie sur les Politiques Publiques mais comporte également des axes de développement propres à l'association. Les trois orientations pour 2021 – 2025 sont les suivantes :

- Accompagner les parcours de vie par le déploiement de nouveaux dispositifs d'accompagnement sur les territoires d'implantations actuels et futures,
- Renforcer l'accompagnement de publics nouveaux : personnes en situation de handicap psychique, de dépendance, personnes âgées,
- Déployer la Responsabilité Sociétale d'Entreprise.

Ces orientations guideront le développement de l'association pour la nouvelle période de cinq années. Les premières déclinaisons sont actives dès 2021 et sont à découvrir tout au long du document et plus particulièrement dans les parties consacrées à chaque pôle. Nous y lisons que les actions novatrices, parfois innovantes et surtout la transversalité entre les secteurs de l'association se développent.

À l'issue de l'Assemblée Générale une chaleureuse cérémonie de remise des médailles du travail à vingt-neuf professionnels et travailleurs ESAT affichant pour certains 35 ans de fidélité à l'association a eu lieu. Le témoignage d'un salarié et un moment

de convivialité fort apprécié des participants ont conclu la journée.

Le Bureau a conservé sa configuration 2020. Monsieur Philippe RICHERT a été reconduit à la Présidence de l'association lors de la réunion du Conseil d'Administration de fin octobre 2021.

Cinq nouveaux membres ont intégré l'association au cours de l'année 2021 préfigurant une recombinaison de l'assemblée des membres.

Vingt et une réunions, dont douze Conseils d'Administration et neuf Bureaux se sont tenus au cours de 2021.

Le Conseil s'est saisi de toutes les questions concernant la vie de l'association et des établissements, inscrivant ses décisions dans les orientations du projet d'association et validant leur mise en œuvre par la direction générale.

Le Président a rencontré le collège des directeurs, le Comité Économique et Social et a visité des établissements. Il a eu de nombreuses réunions de travail avec le directeur général, des représentants de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires de l'association. En dehors des réunions statutaires des administrateurs sont mobilisés principalement autour de quatre objets :

- Le recrutement de cadres de directions (10 commissions de recrutement),
- Des réunions avec le trésorier,
- Des chantiers informatiques,
- Une dizaine de réunions et les réunions des conseils de la vie sociale.

UNE POLITIQUE PATRIMONIALE POUR UNE AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LA CRÉATION DE SYNERGIES

L'amélioration des conditions d'accueil des bénéficiaires et de travail des salariés est un objectif permanent pour l'association et donne lieu à de nombreux points à l'ordre du jour des réunions du Conseil d'Administration :

- **Relocalisation des services de milieu ouvert du pôle Protection de l'Enfance de Strasbourg.** L'acquisition d'un bien très intéressant et répondant au cahier des charges a connu un revirement de dernière minute nous obligeant à relancer une prospection sur un marché de l'immobilier de bureaux morose sur l'Eurométropole. Si la situation des services n'est pas critique, il devient néanmoins impératif, tant parce que les locaux ne répondent pas aux normes d'accessibilité que parce qu'ils arrivent à saturation de trouver rapidement un nouveau site pour permettre le relogement.

- Signature d'un compromis pour des locaux à Strasbourg à l'avenue de Colmar pour y reloger des services des trois pôles très à l'étroit dans leurs locaux actuels en raison du développement de leur activité et peu adaptés à l'accueil du public. Un déménagement au cours du second semestre 2022 est envisagé.
- Acquisition d'un immeuble comprenant des studios mis à disposition de bénéficiaires dans le cadre de l'insertion par le logement suite à la mise en vente par le propriétaire du bien.
- **IME Jules Verne Mulhouse** : Négociation avec la Ville et l'État pour inscrire la réhabilitation des locaux de cet établissement dans le chantier public de rénovation de l'école et du quartier.
- **IMP les Glycines Antenne de Wissembourg et site principal de Haguenau** : Réflexion avec la Ville de Wissembourg pour une relocalisation de l'antenne suite à la volonté de cette dernière de récupérer le site mis à notre disposition annonçant des synergies nouvelles avec le SESSAD. Lancement d'une réflexion avec la Ville de Haguenau pour un déménagement de l'IMP et du SESSAD de Haguenau en cœur de Ville dans les locaux plus adaptés, favorisant là encore des mutualisations et synergies.
- **EEP Centre de la Ferme Riedisheim** : Étude de différents scénarios et réflexion avec la CeA* autour de la définition d'une offre de service adaptée aux besoins actuels du territoire et de sa déclinaison immobilière avec le rapatriement de l'accueil de jour sur le même site.
- Prospection sur Colmar pour reloger le service AEMO installé dans des locaux de moins en moins adaptés aux besoins du service.
- Poursuite de la recherche de sites pour relocaliser l'IME Pays de Colmar et l'ESAT Eguisheim.
- Poursuite de la réflexion autour de la restructuration de l'espace Ganzau, en lien avec l'évolution de l'offre commerciale de l'ESAT, la transformation de l'offre dans le cadre de l'évolution des Politiques Publiques et des profils des publics accueillis sur le site et la future extension de la Maison d'Accueil Spécialisée.

L'ensemble de ces projets mobilise la gouvernance et les acteurs de tous les niveaux de l'association ainsi que nos autorités de contrôle qui nous soutiennent dans leur réalisation.

VEILLER TOUJOURS A LA QUALITÉ DU SERVICE

Différentes thématiques sont présentées ici, d'autres sont à découvrir dans les autres chapitres.

- Le rapport final de la Chambre Régionale des Comptes vient clôturer définitivement ce contrôle débuté en 2019. Il nous appartiendra de mettre en œuvre les recommandations pour une amélioration de certains de nos processus et au final de la qualité de service rendu aux bénéficiaires.
- Poursuite de la mise en œuvre des recommandations de l'inspection Générale de la Justice pour les deux CER et le CEF, dont la planification s'est étalée jusqu'en octobre 2021 avant rapport définitif de mise en œuvre.
- Lancement d'un contrôle de fonctionnement conjoint Collectivité Européenne d'Alsace et Protection Judiciaire de la Jeunesse au Château d'Angleterre à l'automne. Contrôle du CEF par des contrôleurs du contrôle général des lieux de privation de liberté fin juin. Les rapports seront rendus en 2022.

Pour construire une organisation plus adaptée à la réalité actuelle et aux perspectives futures, l'association a souhaité mener une réflexion sur l'organisation managériale, les missions et moyens des différentes fonctions, les modes de collaboration et les processus opérationnels au sein de la Direction Générale. De manière plus large, cette réflexion doit analyser les enjeux pour l'association au sein de son environnement et dans son organisation et proposer un plan d'actions organisationnel pour les trois prochaines années qui intègre des orientations stratégiques claires, des objectifs opérationnels précis et une organisation managériale efficace pour accompagner la structuration de l'Association. Les conclusions de ce travail sont attendues pour tout début 2022. Il se profile un transfert du pilotage de la Qualité sur la direction des services opérationnels.

L'appui aux directeurs de sites s'est poursuivi par le lancement à l'automne d'un programme d'accompagnement de co-développement professionnel. Il s'agit d'une approche permettant d'apprendre les uns des autres afin d'améliorer un contexte, une pratique ou une situation problématique vécue, de projets à réaliser, ou encore de clarification.

* Cf glossaire page 39

VEILLER A LA SÉCURITÉ ET PRENDRE EN COMPTE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

La sécurité des sites est un enjeu majeur. Une dizaine de nouveaux sites ont été audités par le responsable. L'ancienneté de certains bâtiments, l'évolution de la réglementation, les visites périodiques de conformité et le volume de l'immobilier font de cet objet un chantier permanent ; le déploiement d'outils, de procédures et documentations de référence, la mise en place d'une gestion centralisée de certains objets ont été réalisés. L'engagement de nombreux chantiers d'aménagements ou touchant plus généralement à l'immobilier amène ce collaborateur à développer progressivement une expertise de suivi de travaux et une bonne connaissance des métiers du bâtiment mais nous invite également à une nécessaire réflexion sur le renforcement de l'équipe.

L'impact environnemental fait obligatoirement partie de nos préoccupations. Les actions engagées, si elles découlent parfois d'une obligation réglementaire, constituent néanmoins une amorce de politique dans ce domaine :

- Etat des lieux des établissements éligibles à des travaux d'isolation et réalisation des travaux. Quinze sites ont ainsi bénéficié de travaux d'isolation des combles, des tuyauteries pour une valeur de 450 K€, entièrement pris en charge par une entreprise « pollueur » et sans aucun surcoût pour l'ARSEA.
- Lancement du bilan Gaz à effet de serre de tous nos sites. La fin de mission est prévue en 2022.
- Audit énergétique des bâtiments : nous avons missionné un bureau d'étude pour réaliser l'audit de tous les établissements dont nous sommes propriétaires. En fonction de la classification, des travaux d'isolation des façades devront être réalisés cette fois. Pour les bâtiments classés en F et G, les travaux devront être réalisés avant 2024.
- Traitement des déchets : négociation d'un marché avec un prestataire privé pour le ramassage des déchets de sept établissements de l'Eurométropole avec un volet traitement des déchets alimentaires des restaurations collectives.
- Mise en place du partenariat pour le recyclage du matériel informatique.

UN SYSTÈME D'INFORMATION PLUS PERFORMANT

Autre enjeu majeur pour l'association, le système

d'information a poursuivi sa mue vers une modernisation et une sécurisation par le déploiement de sauvegardes délocalisées, la création et le déploiement d'un PRA*. Un audit sécurité concernant les usages de nos personnels nous a permis d'identifier les failles humaines et de sensibiliser nos équipes. Le déploiement de la fibre sur quarante sites et le renouvellement d'une grande partie du parc d'ordinateurs portables contribuent à l'amélioration des conditions de travail des professionnels. L'embauche d'un apprenti à compter de la rentrée a permis de renforcer le service interne.

Le nécessaire équipement d'un outil de gestion du dossier de l'utilisateur.

Nous avons procédé au recrutement d'une chargée de mission pour répondre à l'appel à projet Numérique en santé lancé par l'ARS* et déployer par la suite un outil métier très attendu au sein du pôle handicap.

Si notre dossier a été reconnu recevable il n'a toutefois pas été considéré prioritaire au regard de l'enveloppe disponible. Nous redéposerons une demande de financement dans le cadre du troisième et dernier appel à projet – phase de généralisation- et escomptons obtenir un financement pour un équipement dont le coût est conséquent.

La mise en conformité RGPD* s'est poursuivie par la mise en place de registres de traitement, la formalisation de procédures ainsi que l'engagement du chantier de traitement des archives sur plusieurs sites dans le Bas-Rhin.

CONTRIBUER ET ALIMENTER LES RÉFLEXIONS

L'association est représentée au sein de nombreuses instances et groupes de travail du secteur. Elle participe chaque année à des colloques ou apporte sa contribution à des rapports.

Mandats et représentations

Au titre de l'actualité 2021

Le Directeur Général a été réélu au poste de Délégué Régional Grand-Est NEXEM et siège au titre de NEXEM au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) - Collège «Représentant des organisations employeurs, professionnels des établissements de services sociaux et medico-sociaux».

Des représentants de l'association ont intégré ou ont été renouvelés :

► au CED 67* qui réunit les associations représentatives œuvrant dans le domaine du handicap (nouvelle désignation),

► à la CRSA STRASBOURG* au sein du Collège Acteurs

de la Cohésion et de la Protection sociale (nouvelle désignation),

► **au CDCA*** Collège «Représentant pour la formation spécialisée personnes handicapées» (nouvelle désignation),

► **à la Fédération Santé Habitat** : Réélection au Conseil d'Administration,

► **à la Communauté Professionnelle Territoriale De Santé** de Mulhouse Agglo (nouvelle désignation),

► **au CRHH* GRAND EST** : nouvelle désignation Collèges Professionnels – Associations et partenaires sociaux,

► **au GETP 67*** : réélection à la présidence,

► **au Comité de Pilotage CNIA ESEIS*** (membre).

Recherches et congrès

Déjà évoqué dans un précédent rapport, le service AEMO du Haut Rhin a participé à la recherche action collaborative : « Coéducation – Éducation Partagée. Prise en compte des ressources des familles et de leur entourage ». Il s'agit d'une recherche action sous la direction de Madame Catherine Delcroix Professeure de Sociologie à l'Université de Strasbourg. Le rapport final de près de 200 pages a été publié en décembre 2021 et expose une analyse des situations, une analyse transversale des entretiens ainsi que les apports de la recherche pour les pratiques et des préconisations sur lesquelles pourront s'appuyer nos équipes.

Membre du CNAEMO*, mouvement regroupant associations et professionnels du secteur de l'enfance en danger l'ARSEA à travers son service d'action éducative du Bas Rhin participe activement depuis quelques années à l'organisation des assises annuelles et intervient lors des ateliers. La thématique 2021 portait sur « Les enfants relevant de la Protection de l'Enfance et du Handicap, une double vulnérabilité ? » et la table-ronde : « Quelles coopérations pour quels engagements ? ».

Le Foyer de jeunes filles les Hirondelles a été lieu d'étude pour une enquête immersive sur la prostitution des mineures. Cette étude a été diligentée par l'ONPE* et permettra de proposer des pistes d'actions afin d'améliorer la prise en charge des mineures et jeunes majeures.

L'OPI (service de Prévention Spécialisée) a été mobilisé sur deux recherches actions en 2021. L'une pour la commune de Lingolsheim qui a bénéficié de notre appui pour le développement de sa politique pour la jeunesse. Les travaux ont abouti à une proposition d'expérimentation du dispositif DACIP* sur deux ans, orienté vers les jeunes âgés de 17 à 25 ans. L'autre action recherche est une commande de

l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), sur un diagnostic territorial de la jeunesse sur Neudorf Est, secteur dit Aristide Briand. Ce territoire, situé entre le quartier du Port du Rhin et le quartier Ampère est l'objet de phénomènes d'incivilités et de dégradations signalés par des habitants, un club de foot et les services prévention de la Ville de Strasbourg. L'équipe du Port du Rhin s'est engagée dans un travail d'observation, de recueil de données, de concertation, d'entretiens afin de pouvoir rédiger un diagnostic et ainsi proposer des préconisations. L'étude est menée avec les outils de la Prévention Spécialisée et de la recherche en sociologie. La production de savoir et d'analyse a contribué à contextualiser les phénomènes et à renforcer les connaissances des partenaires et des services associés.

PROPOSER DES RÉPONSES AUX BESOINS

Au plus proche des besoins des populations accompagnées, l'association propose la mise en œuvre d'offres d'interventions nouvelles ou complémentaires aux actions déjà déployées. Conformément au projet d'association 2021 – 2025 elle développera une offre de service sur un territoire voisin.

Dans le domaine de la Protection de l'Enfance, nous avons proposé les actions suivantes :

- Renforcer l'intervention lorsqu'elle concerne des tout petits : projet expérimental de mesure judiciaire d'investigation éducative en direction d'enfants de 0 à 3 ans. Projet à l'étude au niveau de la PJJ et de la CeA.
- Proposer notre savoir faire hors Alsace : réponse à un appel à projet du Conseil Départemental des Vosges, paru en août 2021, et relatif à la création d'une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) de quinze places, et d'une Unité d'Accueil Parental de cinq places, l'ARSEA s'est positionné et a obtenu le projet. La mise en œuvre est prévue en 2022.
- Sécuriser le droit de visite : réponse à un appel à projet et obtention pour la mise en œuvre de Mesures d'Accompagnement Protégé (MAP) à Mulhouse sur deux années. La MAP intervient dans un contexte de violences conjugales, pour permettre l'exercice du droit de visite dans un cadre sécurisé et protecteur, sur décision d'un magistrat. Le démarrage se fera dès 2021.
- Augmenter le nombre de places à domicile rattachées aux deux Foyers d'Action Éducative du Haut Rhin.

* Cf glossaire page 39

Au sein du Pôle Handicap et Insertion, nous pouvons

- Accompagner plus d'enfants au plus près de leur lieu de vie : vingt nouvelles places de SESSAD à Strasbourg, dont cinq dédiées aux TSA* nous ont été octroyées. L'arrêté d'extension est attendu pour l'année 2022.
- Accueillir davantage de personnes lourdement handicapées suite à l'attribution d'un appel à projet pour l'extension de notre Maison d'Accueil Spécialisée de Strasbourg portant, à l'ouverture prévisible de la structure en 2024, sa capacité à soixante-quatre places sous différentes modalités.

Développer l'inclusion d'enfants porteurs de TSA à Colmar par l'ouverture d'un dispositif d'auto régulation, effectif dès janvier 2021.

Au sein du Pôle Développement Social

Nous avons pu créer des places supplémentaires sur des dispositifs existants, pérenniser des dispositifs expérimentaux, développer nos interventions sur de nouveaux secteurs et monter des projets en partenariat.

Ces développements décrits plus avant dans chaque pôle démontrent la volonté et la capacité de notre association de proposer des offres nouvelles malgré un contexte compliqué ainsi que la confiance et la reconnaissance des administrations avec lesquelles nous collaborons au quotidien pour proposer la meilleure offre possible en réponse aux besoins du territoire.

LE COMITÉ ÉTHIQUE

Le Comité Éthique s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2021. Les membres ont poursuivi la réflexion sur la place du Comité Éthique au sein de l'association, le cadre et les modalités de son fonctionnement. Cette réflexion a abouti à l'élaboration d'une Charte et d'un règlement de fonctionnement.

Des documents de communication, dont une version en FALC*, ont été élaborés à l'attention des salariés de l'ARSEA ainsi que des bénéficiaires et des familles.

L'actualité de la crise sanitaire et la question de la vaccination obligatoire pour certains personnels a donné lieu à une séance autour du thème : « Comment concilier liberté individuelle et protection collective, choix personnel et engagement professionnel ? ».

Gageons qu'après la pose de ces fondamentaux, quelques actions de communication et l'implication des salariés à tous les niveaux de l'association le Comité puisse repartir sur des bases solides en 2022.

PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE



L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

5 285

places et mesures agréées

15 accompagnements et soutiens à la majorité **210** places en appartement

4 810 mesures **20** places en accueil de jour

200 places en internat **30** placements à domicile



Tournoi de football avec les jeunes de l'OPI organisé par la CNAPE au Stade de France Novembre 2021
Photographe : Aida DAHMANI

BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNÉS EN 2021

MILIEUX OUVERTS



8 724 bénéficiaires

INTERNATS & APPARTEMENTS



748 bénéficiaires



9 472 bénéficiaires

➤ **337** bénéficiaires de plus qu'en 2020

LES ÉTABLISSEMENTS

MILIEUX OUVERTS

AEMO 68 • Colmar • Mulhouse

AEMO 67 • Ostwald

MIP • Riedisheim

OPI • Strasbourg

SERP • Colmar • Strasbourg

SIE • Strasbourg

SIE • Colmar • Riedisheim

INTERNATS

CEF • Mulhouse

CER Val de Villé • Le Hohwald • Urbeis

EEP Centre de la Ferme • Riedisheim

EEP Château d'Angleterre • Bischheim

Foyer René Cayet • Mulhouse

Foyer Les Hirondelles • Brunstatt

MECS • Basse-sur-le-Rupt

AUTRES SERVICES

AEMO Hébergement • Mulhouse

APAJ • Riedisheim

Centre parental • Sélestat

Mineurs non accompagnés et Jeunes majeurs • Bischheim

Placement à domicile et SASM • Mulhouse

SEADR • Mulhouse

Les rapports d'activités sont consultables sur les pages établissements de notre site internet www.arsea.fr



Commençons par une première focale sur **le nombre de bénéficiaires accompagnés** : après une diminution exceptionnelle en 2020 du fait des conséquences de la crise sanitaire sur les flux d'activité, l'année 2021 repart sur un rythme d'activité plus « normal ». Des différents modes d'accompagnement proposés par l'ARSEA, c'est vraiment en milieu ouvert, et plus particulièrement dans les différents services d'AEMO que le nombre de bénéficiaires accompagnés a connu la plus forte croissance : 413 bénéficiaires supplémentaires par rapport à 2020, soit une augmentation de quasi 8%.

	2021	
AEMO	5 667	
SIE + MIP	1 682	
SERP + OPI	1 375	Évolution depuis 2020
TOTAL Milieux ouverts	8 724	+ 372 soit 4,45 %
TOTAL Internats	748	- 35 soit - 4,47 %
TOTAL GÉNÉRAL	9 472	+ 337 soit 3,68 %

L'AEMO Hébergement enregistre le même constat, récurrent depuis maintenant quatre années : la commande s'accroît et s'inscrit dans un mouvement général de demandes d'interventions renforcées, tandis que la capacité d'agrément du service n'évolue pas ...

Au global, au regard du panel de mesures proposées par les services d'AEMO, ce sont les mesures – tant AEMO qu'AED* – mais renforcées qui témoignent de la plus forte demande. Bon nombre de situations apparaissent aussi urgentes car marquées par plus de conflits parentaux, des profils de mineurs aux troubles du comportement plus incisifs, une précarisation plus prégnante propre à faciliter les passages à l'acte. La pandémie et ses effets étant aussi certainement liés aux contextes de vie qui se sont encore dégradés.

Au regard de ces familles plus « abîmées » que par le passé, l'attente de prise en compte semble réellement problématique.

Parallèlement, l'autre demande forte d'accompagnement

concerne celle des Jeunes Majeurs. C'est pourquoi au regard de cette demande, la CeA a en 2021, fléchi vingt places supplémentaires de JM* pris en charge sur les dispositifs mineurs.

Derrière ces chiffres globaux, l'on observe les grandes tendances suivantes au niveau du profil des bénéficiaires accompagnés :

- **Une population de plus en plus jeune**

S'il est une tendance qui marque particulièrement l'évolution du profil des bénéficiaires et qui est commune aux différents services, c'est celle-là : tous les services de milieu ouvert témoignent d'une population de tout petits (moins de 6 ans, voire moins de 3 ans) qui augmente nettement.

Cela indique sans nul doute les difficultés parentales à prendre soin des petits et les difficultés d'éducation à des moments de vie de l'enfance où il s'agit de nouer la relation parents/enfants autour de la parole, du cadre et des repères. Les violences conjugales sont également mieux repérées et les situations de séparations violentes (conflits de couple) augmentent significativement.

Cela implique pour ces services d'adapter leurs pratiques et de promouvoir la montée en compétences des professionnels sur les questions relatives aux jeunes enfants.

Ce sont ces constatations qui ont conduit le SIE 67 à proposer une déclinaison particulière et renforcée des MJIE* consacrées à ces « tout-petits ».

- **Une double vulnérabilité de plus en plus présente**

À l'instar des constats établis pour le pôle handicap, nos structures font les mêmes constats du fait que les accompagnements d'enfants relevant du secteur du handicap se multiplient, ce qui va bien dans le sens du rapport IGAS* relatif à la transformation de l'offre.

Bien que ces jeunes n'ont pas toujours de reconnaissance MDPH*, la question des limites cognitives pour certains de nos bénéficiaires interroge nos pratiques et nous demande une adaptation continue afin de leur assurer une prise en charge adéquate.

Le service AEMO du Haut-Rhin a quant à lui acté plusieurs réunions entre les deux champs – protection de l'enfance et handicap – aux fins d'harmonisation des interventions.

- **Un public de plus en plus fragilisé**

Ce constat, récurrent d'une année à l'autre, l'est de manière encore plus prégnante cette année. Sans que nous puissions faire un lien direct avec les conséquences de la crise sanitaire, force est de constater que les fragilités psychiques parentales, les problématiques socio-économiques, les errances, les addictions,



les problématiques sexuelles... concourent plus encore à exposer les mineurs à des situations de danger importants.

Pour toutes ces situations, les analyses interdisciplinaires les plus fines et les plus diversifiées possibles, constituent un socle incontournable, pour parvenir à comprendre la complexité des situations et à promouvoir des solutions individualisées et adaptées dans le champ de l'accompagnement éducatif.

Au niveau du travail avec les familles, pierre angulaire des dispositifs d'Aide Éducative à Domicile, qui reposent sur une contractualisation avec les familles, les situations très dégradées qui sont relevées, à la limite de la judiciarisation complexifient grandement le travail de nos professionnels.

Tout comme dans le champ du handicap, il devient donc urgent de revisiter les cartes pour sécuriser les parcours des bénéficiaires et permettre à l'ensemble des dispositifs de naviguer avec une plus grande lisibilité et une prise en compte réelle des besoins.

ZOOM SUR ...

UNE ANNÉE 2021 ENCORE LARGEMENT IMPACTÉE PAR LA PANDÉMIE

En dehors du considérable impact des mesures imposées par la gestion de la pandémie au niveau des Ressources Humaines, les conséquences d'une crise sanitaire qui a perduré en 2021 sont diverses. Citons notamment :

- Du fait des absences de professionnels et des difficultés de recrutement, de nombreuses situations en attente de prise en compte avec parfois des listes d'attente conséquentes.
- Les démarches de collaboration avec les partenaires mises à rude épreuve, et créant de la discontinuité, alors même que le travail partenarial fait partie intégrante de l'accompagnement global de chaque bénéficiaire.
- Les difficultés liées à l'épidémie viennent confirmer la tendance liée à l'évolution du public, qui tend à avoir moins d'autonomie dans les démarches de la vie quotidienne : lacunes en français, méconnaissance de la localisation des principales administrations (sécurité sociale, caisse d'allocations familiales, etc...), directement en lien avec l'impossibilité de se rendre physiquement dans ces lieux.
- Des cas de Covid-19 encore nombreux enregistrés auprès de notre public, des fermetures

intempestives de classes, une obligation vaccinale couramment mal comprise, mal interprétée et mal acceptée par les jeunes accompagnés, ont fait que le contexte pandémique certes réduit mais persistant a continué à véritablement affecter les plus fragiles de nos bénéficiaires.

- La crise sanitaire et le confinement ont affecté de manière très concrète des cadres essentiels au développement des jeunes et leur intégration : l'école, le cercle des relations sociales et amicales, et le travail. L'instauration du passe-sanitaire à compter d'août 2021 n'a pas été sans couper certains jeunes que nous accompagnons, d'activités culturelles, sportives ou artistiques, voire même d'accéder à certains travaux pratiques en classe (notamment pour les cuisiniers...).
- Pour les Mineurs Non Accompagnés, l'amélioration de la situation aura eu pour conséquence la fin de l'état d'urgence sanitaire, sans cesse repoussée mais devenue effective au 1^{er} octobre 2021, avec les conséquences collatérales que l'on peut imaginer : nécessité de sortie des dispositifs de protection pour les jeunes identifiés comme « hors critères », et saturation des dispositifs de droit commun, en difficulté pour répondre aux nombreuses demandes d'orientation de majeurs restés sur les dispositifs mineurs durant tout le temps de l'état d'urgence.

UN DÉVELOPPEMENT QUI N'A PAS POUR AUTANT ÉTÉ EN RESTE

Toujours soucieux d'apporter les réponses les plus adaptées aux publics que nous accompagnons, l'année 2020 a vu le développement de projets au plus proche des réalités de terrain observées.

Ainsi, comme évoqué précédemment concernant le profil des enfants nécessitant un accompagnement à un âge de plus en plus précoce, le SIE 67 a proposé un projet expérimental d'une déclinaison spécifique de la MJIE* quand il est question de situations de « tout-petits ». En effet, cette nécessité est apparue du fait des spécificités liées à la réalisation des mesures qui ne peuvent s'exercer de manière identique aux autres au regard des problématiques rencontrées, du fait qu'elles requièrent d'autres compétences et une approche différenciée.

En termes de développement de places et mesures supplémentaires :

- Suite à un appel à projet du Conseil Départemental des Vosges, paru en août 2021, et relatif à la création d'une unité de vie d'une **Maison d'Enfants à Caractère Social** de quinze places, et d'une Unité d'Accueil Parental de cinq places, l'ARSEA s'est positionnée et a obtenu le projet. Initialement

* Cf glossaire page 39



prévu sur la commune de Rambervilliers, pour une ouverture d'établissement courant 2022, les besoins particulièrement prégnants observés sur le territoire ont amené le Conseil Départemental 88 à souhaiter une ouverture en urgence de la MECS, dans l'attente de l'implantation effective à Rambervilliers. Les locaux trouvés se situent à Basse-sur-le-Rupt. Historiquement implantée essentiellement en Alsace, il s'agit du 1^{er} établissement de l'ARSEA dans ce département limitrophe.

- Les foyers mulhousiens René Cayet et les Hirondelles disposant déjà depuis quelques années de **vingt places de placement à domicile**, c'est suite à un appel à candidature de la CeA que dix places supplémentaires ont été autorisées.
- Suite à un développement sur le plan national d'une expérimentation débutée en 2012 en Seine-Saint-Denis et qui semble s'avérer efficace, la CAF* du Haut-Rhin a initié un appel à projet relatif à la mise en œuvre de **Mesures d'Accompagnement Protégé**. Fort de son expertise en direction de la protection des mineurs et au service de l'intérêt éducatif des familles, via des pratiques de médiation éducative de fait déjà réalisées, le service AEMO 68 s'est naturellement positionné et a obtenu l'autorisation de création de dix mesures de ce type en 2021 puis vingt mesures supplémentaires en 2022. La MAP s'inscrit dans une politique de soutien à la parentalité. Elle intervient dans le cadre de l'exercice du droit de visite dans un contexte de violences conjugales, pour permettre l'exercice du droit de visite dans un cadre sécurisé et protecteur, sur décision d'un magistrat.

Par ailleurs, le SERP a commencé à développer un projet de création d'un réseau de coopération PJJ-ARSEA dans le cadre du développement de la Justice de Proximité. L'objectif à terme est d'être en capacité d'offrir aux Procureurs une palette de réponses éducatives graduées leur permettant d'adapter la première réponse pénale à la situation de chaque jeune.

En juillet 2021, l'EEP Château d'Angleterre a signé le re-conventionnement triennal 2020 – 2023 du service MNA. Cette signature vient offrir une perspective de trois ans supplémentaires au service sans vraiment tendre vers la pérennisation et la stabilité souhaitées, dans un contexte où le flux migratoire n'a jamais été aussi imprévisible, que par ces temps de crise.

Pour tenter de pallier un contexte budgétaire contraint, le service Jeunes Majeurs s'est saisi de levier comme les appels à projet de la Fondation de France et a dans ce cadre obtenu le financement de plusieurs projets,

dont l'acquisition de vingt ordinateurs portables à destination des jeunes accueillis, outils numériques indispensables au quotidien.

UNE DÉMARCHE QUALITÉ AU SERVICE DE L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES

En termes d'outils, l'ARSEA a choisi un nouvel outil informatique collaboratif permettant la gestion des dossiers des usagers, la facturation des missions réalisées et la tenue d'une base de données. Le déploiement du logiciel s'est effectué dans plusieurs structures en 2021 et va se poursuivre.

Par ailleurs, un certain nombre de structures voyant leur **projet d'établissement** arriver à échéance, l'association a fait le choix d'un prestataire unique – le CREA* – pour accompagner la réactualisation de ces projets. Cette démarche transverse vise, au-delà de la réponse aux attendus réglementaires en matière de projets, à assurer un pilotage plus global de cette démarche, en s'inscrivant dans les grands axes du nouveau projet associatif. Ce travail offre ainsi la possibilité de repenser nos pratiques en capitalisant les bonnes pratiques et en interrogeant nos difficultés et nos perspectives à l'une des Politiques Publiques. En interne à chaque structure, la démarche est participative avec les salariés et 2022 devrait voir s'achever ce grand chantier.

Outil majeur dans la gestion de la démarche qualité et transverse à l'ensemble de nos structures : la procédure de signalement d'événements indésirables, existante au sein de l'association depuis 2015, a été revue et une large communication a été faite à l'ensemble des salariés de manière à ce que son appropriation soit bien intégrée et que cela participe à la réflexion sur l'amélioration continue de la qualité de nos structures.

Enfin, suite aux différentes inspections diligentées par l'Inspection Générale de la Justice ou la Chambre Régionale des Comptes les années précédentes, l'ARSEA poursuit sa réflexion et mise en œuvre d'une convergence des pratiques entre les différentes structures. Petit à petit sont fixés les contours d'une pratique harmonisée concernant le soutien aux mineurs, le travail avec les familles, les écrits professionnels et plus largement certaines procédures.



DE NOUVEAUX OUTILS LÉGISLATIFS AU SERVICE DE NOS PRATIQUES

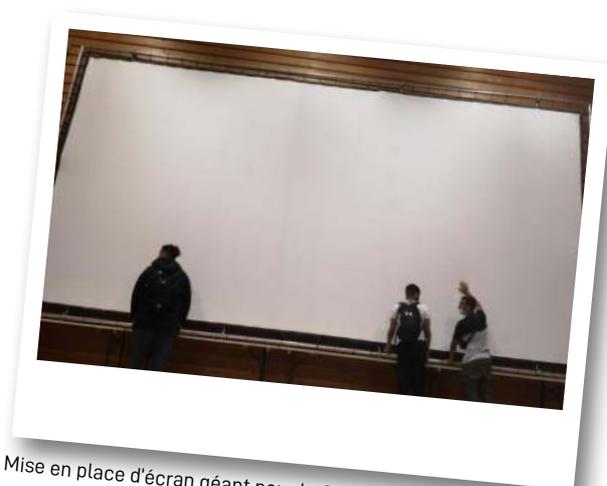
On ne pourrait clore cette revue de l'actualité 2021 sans évoquer la réforme majeure qui est venue marquer 2021, à savoir le nouveau Code de Justice Pénale des Mineurs qui est entré en vigueur le 30 septembre 2021.

En effet, l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante était devenue au fil du temps obsolète et illisible, avec des textes éparpillés dans plusieurs lois, décrets et circulaires, parfois contradictoires. Concrètement au sein de nos structures, c'est notamment le SERP qui est impacté dans son fonctionnement : la procédure de la réparation pénale mineur se trouve modifiée lorsqu'elle est prescrite par un Juge des enfants. En effet, la PJJ est dans ce cas chef de file, ce qui renforce les liens entre le service public et le secteur habilité. La procédure reste inchangée lorsque la mesure de réparation est ordonnée par le Parquet.

Plus globalement, nous espérons que la prise en compte de cette nouvelle réforme permette que le travail de nos établissements reste efficient et porteur de sens, et s'inscrive dans notre dynamique d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement des mineurs confiés, en assurant un travail profondément humain et tourné vers l'avenir.



Commemoration de la Journée Nationale de la Résistance
avec les jeunes du CEF Kreuzweg
Juin 2021



Mise en place d'écran géant pour le Cinéma Plein Air à Wasselonne
organisé par les jeunes de l'OPI et leurs éducateurs
Juin 2021

PÔLE HANDICAP ET INSERTION



L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

1 418

places agréées dont **114** dédiées aux TSA*.



ENFANTS

255 places en milieux ouverts

547 places en internats et semi-internats



ADULTES

241 places en travail protégé

185 places en milieux ouverts

140 places en accueil de jour

50 places d'hébergement



Spectacle «Danse Fantômes»
réalisé par les jeunes de l'IMP Jules Verne
Juillet 2021

BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNÉS EN 2021



ENFANTS

MILIEUX OUVERTS



485 bénéficiaires

INTERNATS & SEMI-INTERNATS



633 bénéficiaires



ADULTES

MILIEUX OUVERTS



254 bénéficiaires

HÉBERGEMENTS



42 bénéficiaires

TRAVAIL PROTÉGÉ

257 bénéficiaires

ACCUEIL DE JOUR

179 bénéficiaires



1 850 bénéficiaires

➤ **12** bénéficiaires de moins qu'en 2020



LES ÉTABLISSEMENTS

MILIEUX OUVERTS

CAAHM • Strasbourg
CAMSP - EDIPA • Colmar
CARAH • Colmar
CARAH • Munster
SAJ Solidarité Du Rhin • Neuf-Brisach
SAMSAH • Strasbourg
SAMSAH • Wintzenheim
SAVS • Strasbourg
SAVS • Wintzenheim
SAVS Solidarité Du Rhin • Neuf-Brisach
SESSAD • Strasbourg
SESSAD Les Glycines • Haguenau
SESSAD Pays de Colmar • Colmar
SESSAD Jules Verne • Mulhouse
Parrainage GEM L'Échappée • Sélestat
Parrainage GEM Le Second Souffle • Colmar

HÉBERGEMENTS

Dispositif ITEP Pierre-Paul Blanck • Ebersmunster
IME Eurométropole
Site Simone Veil* • Lingolsheim
Site Roethig* • Strasbourg
Site Ganzau* • Strasbourg
IME Pays de Colmar • Colmar
Site Catherinettes
Site Artisans*
IMP Les Glycines
Site Haguenau
Antenne Wissembourg
IMP Jules Verne • Mulhouse
MAS • Strasbourg

TRAVAIL PROTÉGÉ

ESAT La Ganzau • Strasbourg
ESAT Solidarité Du Rhin • Éguisheim

INCLUSION SCOLAIRE

IME Eurométropole
EMAS • Strasbourg
ULIS passerelle* • Strasbourg
IME Pays de Colmar • Colmar
UEMA
DAR
IMP Les Glycines
PCPE • Fénétrange / Achen (57)

* Établissements accueillant des enfants/adolescent(e)s présentant un trouble du spectre autistique.
Les rapports d'activités sont consultables sur les pages établissements de notre site internet www.arsea.fr



Fête de Noël à la MAS avec les Acroballes
Décembre 2021



Soirée caritative réalisée par Fox Event
au profit des jeunes de l'IMP Jules Verne
Novembre 2021



Représentation théâtrale des bénéficiaires du SESSAD
Octobre 2021



Si chaque année réserve son lot de réflexions, de réformes, d'actualités à la fois en interne à l'ARSEA, mais aussi au niveau national... force est de constater que 2021 est en ce sens une année quasi « millésime ».

Une année où plus que jamais, parallèlement à la crise sanitaire qui a perduré dans le temps, les enjeux à ces différents niveaux sont venus se croiser et viennent réinterroger nos pratiques d'aujourd'hui... et de demain.

PREMIÈRE ANNÉE DU PROJET ASSOCIATIF

Entériné lors de l'Assemblée Générale d'octobre 2020, le projet associatif 2021-2025 ne pouvait s'inscrire davantage dans l'actualité en fixant comme 1^{er} axe stratégique le fait d'« Accompagner les parcours de vie par le déploiement de nouveaux dispositifs d'accompagnement ».

En effet : transformation de l'offre, parcours, inclusion scolaire... des termes pas vraiment nouveaux dans le champ médico-social, mais qui cette année auront trouvé une résonance particulière à la fois dans les textes et publications de notre secteur d'activité, mais aussi sur le terrain, à la fois dans les réflexions qui germent de manière collective au sein de l'Association et dans la mise en œuvre pratique.

Ainsi, si l'on sait depuis quelques temps déjà que les Politiques Publiques vont dans le sens d'une désinstitutionnalisation et que parallèlement la notion d'inclusion est inscrite dans les textes depuis de nombreuses années, c'est aujourd'hui une réflexion bien plus vaste qui s'opère dans tout le secteur. Cette réflexion intervient à la sortie de la crise sanitaire, période durant laquelle l'exécutif avait autorisé des assouplissements organisationnels pour davantage répondre aux besoins dans le contexte de la crise sanitaire.



Le rapport IGAS « Mieux répondre aux attentes des personnes en situation de handicap » paru en mai 2021 émet parmi vingt et une recommandations portant sur quatre grands objectifs, parmi lesquels : Réduire la segmentation des autorisations et Lever des freins au parcours des personnes.

Sur le terrain, la réflexion sur la transformation de l'offre s'observe particulièrement sur le Haut-Rhin : afin d'aboutir à un plan d'action de transformation de l'offre en cohérence avec les réalités des territoires et les habitudes de vie des personnes accompagnées, l'ARSEA participe, aux côtés de l'ARS, la CeA, la MDPH et les autres organismes gestionnaires à une grande réflexion relative à cette transformation de l'offre médico-sociale, démarche pilotée par le cabinet MAZARS.

Dès lors, à l'instar du **fonctionnement en dispositif** qui se déploie au sein de l'ITEP (en 2021, 23 % des jeunes accueillis sur l'année ont bénéficié d'accompagnements modulables à la fois en hébergement partiel, en journée, en suivi ambulatoire), l'ARSEA a donc acté dans son projet associatif son engagement dans le processus de transformation du secteur social et médico-social et c'est dans cette dynamique qu'elle a posé les premières pierres de transformation de ses différents IMP / SESSAD en DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif). L'objectif étant de répondre aux enjeux liés à cette notion de parcours, nouveau paradigme d'un accompagnement tourné vers un projet de vie personnalisé tenant compte des besoins et évolutions successifs de la situation de l'utilisateur.

Si ce projet - ralenti dans sa mise en œuvre par la situation sanitaire - en est encore à ses prémices, 2022 viendra réactiver cette réflexion, et la négociation de CPOM* devrait, à termes, également être facilitatrice dans cette réorganisation multi-sites. Dans l'attente de cette transformation effective en DAME, l'ARSEA a posé les premiers jalons d'un fonctionnement en dispositif sur différents établissements :

- Depuis août 2021, l'ARSEA a placé les trois sites IME, le SESSAD de Strasbourg et l'EMAS sous une même direction et ce, afin de gagner en efficacité, en développant une synergie entre les différents sites. Les objectifs étant à la fois la fluidification des parcours des bénéficiaires depuis leur admission jusqu'au commencement de leur vie d'adulte, mais aussi la mutualisation de certains projets et moyens tant au bénéfice des usagers que des professionnels.



- L'IME Pays de Colmar a quant à lui fait l'objet en 2021 d'une décision de l'ARS portant sur le regroupement des différentes autorisations des prestations déployées en vue d'une autorisation unique de 189 places. L'IME est dès lors composé de cinq entités (IME – Site Catherinettes, IME – Site Artisans, SESSAD, UEMA, DAR). Et depuis janvier 2021, l'IME a ouvert un Dispositif d'Auto Régulation (DAR), qui accueille des enfants porteurs du spectre autistique (TSA) à l'école élémentaire Brant de Colmar. Ce modèle éducatif novateur et inclusif permet de travailler la régulation du comportement, les compétences sociales et les compétences cognitives nécessaires à la réussite des apprentissages scolaires. Il s'adresse certes à des enfants avec TSA, qui peuvent ainsi poursuivre un parcours scolaire en milieu ordinaire, mais des enfants de cette école ayant des besoins particuliers, peuvent aussi en bénéficier.

Concomitamment aux structures handicap enfants, les ESAT ne sont pas épargnés par ces questionnements quant à la transformation et la modernisation de leur offre, tant en termes d'évolution des modalités d'accueil et d'accompagnement, qu'en termes de gestion de production.

Ainsi à l'initiative de Mme Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargée des Personnes Handicapées, 2021 aura été en ce sens l'année de la concertation sur l'évolution des ESAT.

Et c'est à l'occasion du 5^{ème} Comité Interministériel du Handicap (CIH) du 5 juillet 2021, que le gouvernement a annoncé un «plan d'action» pour les ESAT, déclinant les orientations pour les années à venir du modèle attendu de ces structures. Il est notamment question là encore, de parcours, avec la notion de fluidification des parcours professionnels, mais aussi la modernisation des établissements avec la transformation de leur offre médico-sociale et économique. Actuellement en cours de réactualisation de leurs projets d'établissement, les ESAT ARSEA devront arrêter un plan d'actions pour s'inscrire dans le développement de davantage d'inclusion raisonnée, et arriver à proposer des trajectoires professionnelles attractives et soutenantes.

Le challenge à relever est de créer les conditions de réussite à l'émergence d'un projet d'entreprise novateur au sein duquel il y aura toujours une place pour chacun en phase avec les attendus et les besoins des personnes. Dans cette dynamique, un diagnostic «Industrie du Futur» soutenu par la Région Grand Est a été initié, dans le but d'accompagner nos ESAT dans notre démarche de modernisation et de diversification de notre activité.

Par ailleurs, on ne pourrait parler transformation de l'offre et inclusion sans évoquer la politique patrimoniale qui l'accompagne. En ce sens, l'ARSEA a poursuivi en 2021 sa réflexion et ses négociations dans différents projets d'envergure en terme de restructuration, qui viennent en soutien à l'articulation des différentes prestations dans cette logique de parcours des usagers :

- **Espace Ganzau** : en lien notamment avec l'autorisation de vingt places supplémentaires de MAS, ce projet d'extension concernera l'ensemble des structures ARSEA sur le site de la Ganzau (MAS – CAAHM – ESAT – IME Site Ganzau).
- **IMP Glycines** : le projet architectural pour les antennes de Wissembourg démarre, dans une perspective de partage et d'optimisation des locaux, et aussi d'activités communes.
- **IME / SESSAD Jules Verne** : la Mairie de Mulhouse s'engageant dans un projet de réhabilitation du quartier des coteaux, le SESSAD et une partie d'un groupe d'enfants de l'IME vont déménager durant le temps des travaux, ce déménagement entraînant néanmoins d'importants changements dans nos pratiques (rallongement des trajets, intégration au cœur du centre-ville, nouvelle dépense budgétaire...).

Dans un autre registre, l'IGAS réinsiste dans son rapport sur **l'importance de mieux accompagner les enfants en situation de handicap qui relèvent de l'aide sociale à l'enfance**. Nous ne pouvons que corroborer ces propos, puisque depuis plusieurs années déjà, l'ARSEA fait ce constat de l'augmentation continue de jeunes souffrant d'une double vulnérabilité : ainsi en 2021, les jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance a maintenant atteint quasi 10% de l'effectif des enfants / adolescents accompagnés par nos structures handicap, soit 106 jeunes.

Si en 2021, **le nombre total de bénéficiaires accompagnés** (1 850) est - globalement - resté stable, c'est en observant de manière plus précise les flux d'activité que nous pouvons faire les constats suivants, qui sont le reflet de l'activité 2021 :

- Si les capacités autorisées n'ont pour la plupart des structures pas changé, dans les services de milieu ouvert, la **file active** a souvent augmenté, et plusieurs structures ont vu leur nombre d'admissions augmenter, du fait que le confinement 2020 avait restreint le nombre d'admissions.
- Sur l'ensemble des IME, le constat est amplement partagé quant aux bénéficiaires en **amendement Creton** : ils représentent jusqu'à près de 50% de l'effectif (exemple à l'IME Site Ganzau : 52 jeunes sur 106 au total). Le constat faisant état d'engorgement



des admissions n'a jamais été aussi criant.

- Parallèlement, les **situations de handicaps multiples**, TSA*, TND*, troubles de l'oralité... nécessitant un accompagnement sur mesure et individuel se développent. Si nos structures tentent d'y répondre au mieux de leurs possibilités, il n'en reste pas moins une limite d'accueil, à moyen constant, amplifiée par les désorganisations liées à la gestion du COVID.
- Le **vieillesse** de nos publics constaté dans plusieurs structures adultes a pour conséquence la mise en œuvre de différentes actions, comme par exemple :
 - Afin d'accompagner au mieux les travailleurs seniors, et appréhender au mieux les prochains départs à la retraite, les ESAT ont pris part au projet de formation proposé par le CREAL « Un Avenir après le Travail » qui développe un dispositif de formation ayant pour vocation de faciliter la participation sociale des retraités et futurs retraités en agissant sur les différents leviers de prévention. Une « Animatrice retraite » (psychologue) a donc maintenant été nommée référente sur cet aspect au sein de l'ESAT.
 - En SAVS, le public vieillissant demande d'adapter les pratiques et prestations : un lien plus important avec les structures d'insertion professionnelle (EA*, ESAT, SAVE*, Cap emploi...) et des relais vers les services gériatriques et les institutions de retraite sont développés.

En termes de **création de nouvelles places**, suite à la réponse de l'ARSEA à différents appels à projet en octobre 2020, le SESSAD de Strasbourg a pu obtenir et installer en 2021, vingt nouvelles places, dont cinq dédiées aux TSA. La MAS de Strasbourg a également obtenu vingt places mais qui elles seront installées une fois le projet de restructuration de la MAS effectué.

Concernant les **projets** développés en 2021, si cette année n'aura pas fait l'objet d'un développement de l'offre en terme de capacités supplémentaires, un certain nombre d'autres projets ont néanmoins été développés permettant de développer encore d'autres prestations et répondre au mieux aux attentes des bénéficiaires. Citons notamment :

- Le **SAMSAH de Wintzenheim** a obtenu une subvention de la Fondation de France suite à un appel à projet, pour la mise en œuvre d'un programme de psycho-éducation à destination des aidants de personnes avec des troubles psychiques autres que la schizophrénie. Ce même service a par ailleurs participé à un projet de création d'un outil d'accompagnement de l'annonce diagnostique en psychiatrie, mené dans le cadre du projet territorial

en santé mentale.

- **L'IMP Jules Verne** a souhaité poursuivre sa démarche autour de l'inclusion scolaire et sociale afin de faire face à la non-reconduction de la classe passerelle. L'établissement a donc proposé un projet de classe externalisée.
- **Les accueils de jour adultes handicap du Haut-Rhin** ont développé des projets visant l'inclusion, notamment au niveau de l'habitat. Un partenariat s'est construit entre les accueils de jour et l'APAMAD* pour créer un dispositif d'accueil en résidence autonomie pour des bénéficiaires des accueils de jour, dans le but d'exercer leurs aptitudes à la vie autonome, dans un but de séjour de répit ou à l'essai avant d'intégrer la résidence, pour les plus âgés.

DE NOUVEAUX PARTENARIATS INTRA ASSOCIATIF

L'extension du SAMSAH de Strasbourg autorisée en 2020 à hauteur de cinq places supplémentaires a permis de développer en 2021, une nouvelle offre de service : elle consiste en une plateforme pour les travailleurs de l'ESAT Ganzau, qui se veut facilitatrice dans leur accès aux soins. Elle s'articule autour de la mise en place d'une permanence de coordination des soins, d'accompagnement vers les dispositifs sanitaires et la tenue d'activités de sensibilisation et de prévention santé. Dans un second temps, ces actions seront déployées auprès de bénéficiaires d'autres structures (CAAHM, SAVS). Cette nouvelle modalité de travail renforce la dynamique de parcours global aux usagers de l'association en décloisonnant notre offre de service.

Dans cette même logique de partenariat inter associatif, l'ESAT de la Ganzau a repris début février 2021 la gestion de sa cuisine centrale par l'équipe du chantier d'insertion. Ce nouveau partenariat intra ARSEA permet une collaboration concrète entre les personnes très éloignées de l'emploi accompagnées par le chantier d'insertion et les travailleurs de l'ESAT. Chacun de sa place vient en soutien et en relais de l'autre. C'est ainsi que cette mixité et collaboration quotidienne entre personnes en insertion et porteuses de handicap créent chaque jour de la valeur ajoutée.

UNE ANNÉE 2021 ENCORE LARGEMENT MARQUÉE PAR LA PANDÉMIE

Si c'est l'année 2020 que l'on retient comme celle qui aura été particulièrement marquée par la crise sanitaire du Covid-19, 2021 n'aura pas été épargnée non plus : elle était attendue comme une année de renouveau après la pandémie de 2020, mais du fait des vagues successives de contaminations liées aux différents variants du



coronavirus, la crise s'est poursuivie et il a alors donc fallu à nouveau s'adapter et faire preuve de créativité pour accueillir et accompagner les bénéficiaires dans les meilleures conditions, dans des structures contraintes à l'obligation du pass sanitaire.

Face à ces constats, les principales conséquences en terme d'accompagnement – en dehors des aspects purement liés à la gestion des Ressources Humaines – ont été les suivantes :

- Les temps individuels ont été privilégiés aux temps collectifs.
- Une approche clinique plus « écologique » (exemple : augmentation des interventions à domicile et des observations à la crèche ou à l'école),
- L'isolement de nombreux bénéficiaires a été accentué. Les conséquences pour ces personnes, notamment pour celles présentant des troubles anxieux, sont la perte de certains acquis en terme de mobilisation vers le droit commun. Le retour sur site a été particulièrement difficile pour certains.
- En terme d'activité, le nombre de séances / journées prévisionnelles n'a pas toujours pu être réalisé, du fait d'un nombre d'absences bien plus élevé qu'à l'accoutumé.
- Certaines activités ont dû être remaniées (en se tenant davantage à l'extérieur par exemple) ou suspendues (à des moments de fortes tensions en ressources humaines).
- Le lieu des entretiens a évolué puisque la grande majorité des entretiens se fait hors service, ou en distanciel, afin de limiter les risques sanitaires.
- La promotion de l'inclusion et de l'auto-détermination étant un axe fort de nombreux de nos projets d'établissement / service, la situation sanitaire a freiné de nombreuses démarches entreprises en direction de structures culturelles, sportives et de loisirs.
- Le calendrier institutionnel a été bousculé : nombre de rendez-vous, de formations et de réunions ont été reportés voire annulés. Cette « déstructuration » des organisations a eu pour conséquence notamment de prendre du retard dans la formalisation des projets personnalisés.
- En terme de « flux », des retards de visite d'établissement, voire des annulations d'immersion ont été constatés. De fait, dans certains établissements, il y a eu moins de sorties en 2021.
- En ESAT, la charge de production a été impactée :
 - En atelier de sous traitance industrielle : la production a été ponctuée de nombreuses périodes d'arrêts ; en cause les problèmes d'approvisionnements et d'effectifs chez les clients, qui ont été forcés de mettre en stand-by un bon nombre de commandes.
 - Au sein du département Espaces verts, les pertes

liées au COVID-19 ont amené les clients à faire des choix stratégiques dans le but de réaliser des économies et ont donc pour certains, décidé de réduire la voilure de leurs contrats. L'ESAT observe aussi un changement de comportement dans les demandes : les clients commençant à s'inscrire dans une dynamique de préservation de la biodiversité, ceci a pour effet d'amener l'établissement à faire évoluer sa pratique et donc à se former à ces nouvelles attentes en terme de gestion des espaces verts.

Si la fin d'année 2021 dénote d'une lassitude liée à la crise sanitaire et à la nécessité de perpétuels ajustements, elle dénote aussi et surtout de la grande capacité de mobilisation des membres des équipes et la capacité des services à accompagner les bénéficiaires dans des ateliers et activités en s'adaptant au contexte en vigueur.

UNE DÉMARCHE QUALITÉ QUI ASSOIT DES BASES POUR RENFORCER SA DYNAMIQUE

Dans l'attente de parution des nouveaux outils de l'HAS*, relatifs à la nouvelle procédure d'évaluation des ESMS*, et tout le travail d'appropriation de cette nouvelle démarche qui sera de fait effectué dès 2022, l'Association s'est engagée dans deux gros chantiers d'envergure en matière d'amélioration continue de la qualité.

La dynamique de réactualisation des **projets d'établissement et service** mentionnée précédemment dans le champ de la protection de l'enfance et accompagnée par le CREAL, s'effectue également auprès de nombreuses structures du handicap. Cette démarche transverse prend d'autant plus son sens au niveau de la mise en place des DAME au sein de l'association.

Parallèlement, du fait que le pilotage de la démarche qualité, si on le veut efficace, ne saurait se faire sans un outil au service de cette démarche, à savoir un **logiciel métier** adapté, l'association s'est engagée dans un grand chantier de déploiement d'un logiciel métier sur la qualité et la sécurité. Dans une volonté de transparence et de responsabilisation de tous les professionnels de terrain, l'association a fait le choix de rendre cet outil accessible à tous, ce qui nécessite de fait, un important travail de déploiement et d'appropriation par l'ensemble des professionnels des structures.

Enfin, la réactualisation de la **procédure de signalement d'événements indésirables**, mentionnée pour le pôle protection de l'enfance, bénéficie également au pôle handicap.

* Cf glossaire page 39

PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL



L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

605 logements diffus hors résidences seniors et autres pôles

513 places en hébergement

33 missions et services différents



Duoday
Travailleur de l'ESAT de la Ganzau avec
le chargé d'entretien et de la sécurité
du magasin LeRoy Merlin à Mundolsheim (67)
Novembre 2021

BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNÉS EN 2021

LOGEMENTS / HÉBERGEMENTS



2 477 bénéficiaires

SANTÉ



700 bénéficiaires

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL



2 410 bénéficiaires

CHANTIER D'INSERTION



18 bénéficiaires

ENFANCE / PARENTALITÉ



26 bénéficiaires

ACCOMPAGNEMENT SENIORS



74 bénéficiaires

ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE



2 516 bénéficiaires



8 221 bénéficiaires

↗ **971** bénéficiaires de plus qu'en 2020



LES ÉTABLISSEMENTS

LOGEMENTS / HÉBERGEMENTS

Espérance • Sélestat

CHRS

Sélestat

Maison relais du Berstein

Dambach-la-Ville

Logements d'insertion • Centre Alsace

Logements temporaires • Marckolsheim

Délégation FSL

Service AJAR

Colocation coachée • Sélestat •

Molsheim

Médiation habitat et médiation sociale

Centre Alsace

Résidences séniors • Oberhoff. s/Moder •

Mertzwiller • Obenheim

Résidence d'accueil Le Courlis • Erstein

GALA • Strasbourg

Service logements d'insertion

Eurométropole de Strasbourg • Saverne •

Bassin de Molsheim

Service sortants d'incarcération vers

l'insertion locative

Service de baux glissants

TEMPOREO Logements transitoires

Hébergements temporaires

Eurométropole de Strasbourg • Illkirch •

Molsheim

Intermédiation locative • Département 67

Accompagnement vers le logement

Département 67

Délégation FSL

Eurométropole de Strasbourg •

Bassin de Molsheim

Action CCAPEX

Action DALO

Équipe mobile prévention des expulsions

Logement d'Abord

Logement d'insertion «Le NID»

Service CIVIL

Un Chez Soi d'Abord

SIS • Schiltigheim

Accompagnement social lié au logement

• Eurométropole de Strasbourg •

Centre Alsace

CHS • Schiltigheim

Accompagnement des déplacés

Ukrainiens • Eurométropole de

Strasbourg • Entzheim • Bischheim •

Illkirch-Graffenstaden

EMPLOI

SIS • Schiltigheim

Accompagnement global et professionnel

Eurométropole de Strasbourg

ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE

SASJ • Strasbourg

Accompagnement psychologique des

auteurs de violences intrafamiliales

Contrôle judiciaire socio-éducatif

Enquête de personnalité

Enquête sociale rapide

Placement extérieur à domicile

Médiation scolaire

Stage de citoyenneté

Stage « Les usages numériques »

en Maison d'arrêt

CPCA

ENFANCE / PARENTALITÉ

Espérance • Sélestat

Micro-crèche sociale • Centre Alsace

SANTÉ

Espérance • Sélestat

LAPY Logements Accompagnés Psychiatriques

Erstein • Eurométropole de Strasbourg

LOGIPSY

Veille sociale • Sélestat et environs

GALA • Strasbourg

MILDECA

Appartements de coordination thérapeutique

ACT et ACT à domicile

Pass'Accompagnement • Département 67

Action sociale et solidaire

SIS • Schiltigheim

RSA Santé • Eurométropole de Strasbourg

Médiation santé • Eurométropole de Strasbourg

SESAME • Hoenheim

RESTAURANT D'INSERTION

« L'île aux Épis »

Chantier d'Insertion • Strasbourg



Au sein du pôle développement social, sont déployées toute une palette de missions principalement autour de l'insertion par le logement et le maintien dans le logement, l'hébergement mais également la santé, la remobilisation vers l'emploi, l'accompagnement des seniors, et des accompagnements socio-judiciaires.

Le pôle a connu une forte augmentation du nombre de personnes accompagnées (+ 971 bénéficiaires) liée à la fois à l'activité déployée dans le cadre du Covid-19 (PAX /CHS*), à l'attribution de moyens par l'État pour développer des actions nouvelles favorisant la résorption de la précarité ainsi qu'au développement de l'activité du service d'accompagnement socio-judiciaire.

A l'instar des deux autres pôles, celui du Développement Social a continué d'être marqué en 2021 par la pandémie Covid-19. Les différentes mesures de confinement et sanitaires ont fortement impacté les personnes déjà en grande fragilité. Les accompagnements sont devenus plus compliqués, les suivis médicaux parfois mis à mal et les états psychologiques plus préoccupants. Au quotidien la pandémie a entraîné la suppression d'un certain nombre d'ateliers ou d'activités collectives, isolant davantage encore les personnes.

En matière de publications de texte de référence dans le secteur, nous relevons pour 2021 « AGIR CONTRE LE SANS ABRISME » : feuille de route du service public de la rue au logement ainsi que la parution début 2021 de la Recommandation de Bonne Pratique professionnelle : LHSS*, LAM* et ACT* : l'accompagnement des personnes en situation de précarité et la continuité des parcours.

DES CONSTATS ÉMERGENT DE FAÇON ASSEZ FORTE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ :

Concernant les bénéficiaires

- Alors même que la problématique santé n'est pas à l'origine de l'accompagnement, une dégradation de l'état de santé et psychologique des personnes est constatée nécessitant la prise en compte de cette donnée par nos professionnels.
- Le vieillissement des populations accompagnées génère de nouvelles difficultés qui viennent se rajouter aux autres besoins d'accompagnement déjà repérés.
- La précarisation croissante des personnes accompagnées nous a amené à solliciter un agrément d'aide alimentaire de manière à pouvoir apporter une première aide d'urgence avant orientation et accompagnement vers les épiceries sociales et associations dont la mission est de répondre à ce besoin

Concernant le parcours logement

- L'ARSEA propose une véritable palette de solutions logements et les articulations entre différents dispositifs de l'association permettent d'apporter des réponses à des publics dont les besoins évoluent ; orientation de familles

accompagnées dans le cadre de la médiation habitat vers le CHRS* ; orientation de personnes en maison relais vers une résidence sénior, hébergement temporaire vers un logement pérenne, logement des jeunes MNA par exemple.

Concernant la logistique

- Le besoin permanent d'un service technique opérationnel et réactif qui a fait défaut sur les prestations logement d'Espérance, rendant plus que jamais nécessaire la mise en place de la plateforme de gestion locative

CONSOLIDER ET STRUCTURER

Pour le chantier d'insertion 2021 aura été l'année du redémarrage avec comme nouvelle activité la gestion d'une cuisine centrale et plus précisément la cuisine installée au sein de l'ESAT de la Ganzau et le développement de l'activité complémentaire de nettoyage des locaux avec des perspectives de partenariat avec d'autres établissements de l'association comme terrain de stage.

Le service d'accompagnement socio-judiciaire a poursuivi la structuration du Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales par le développement de la mission d'accueil des auteurs dans le nord Alsace et sur Colmar, en lien avec le SPIP* du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Les magistrats se sont saisis de la mesure du stage de responsabilisation et dix-huit stages ont été organisés en 2021. Des groupes de parole pour les auteurs de violences ont été mis en place au sein de la maison d'arrêt de Strasbourg. Le développement du réseau dans le Haut Rhin a entraîné la mise en place de groupes d'analyse de la pratique sur Sélestat dans des locaux mis à disposition par la Ville, regroupant les professionnels qui accompagnent les auteurs de violences conjugales. La mise en réseau devrait se poursuivre sur le territoire de la Moselle.

A LA RECHERCHER D'UN ÉQUILIBRE

Nous constatons que certaines prestations nouvelles si elles répondent à un besoin repéré peinent toutefois à trouver leur équilibre.

Au niveau des résidences seniors l'équilibre financier de cet axe d'intervention récent de l'association semble difficile à trouver tant du fait du taux d'occupation en deçà du prévisionnel que du modèle économique que nous devons réinterroger pour que nous puissions poursuivre l'accompagnement de ce public qui constitue l'un des axes de développement de l'association.

La résidence de Mertzwiller ouverte en 2021 est montée progressivement en occupation. En raison des mesures sanitaires les accueils ont dû être échelonnés durant le printemps et l'été. La configuration particulière de la résidence seniors de Woerth dont la dimension collective au cœur du projet social n'a jamais été porteuse, nous a amenés



à proposer la fin de gestion au 1^{er} janvier 2022.

Dans les deux autres la dynamique est intéressante. Le dispositif AJAR (Appartement pour Jeunes avec Accompagnement Renforcé) ouvert en 2020 destiné à des jeunes sortants des structures ASE* 67 et/ou famille d'accueil ayant les prérequis pour une vie autonome dans un logement seul ou en colocation, s'il remplit ses objectifs qualitatifs n'a pas encore trouvé son public puisque seul un tiers des places est occupé. Il nous faudra analyser de très près les raisons de ces difficultés de montée en charge.

DÉVELOPPER DES OFFRES EXISTANTES

Au niveau d'ESPERANCE :

Passage de soixante à soixante-quinze places pour le service LAPY (Logements Accompagnés PsYchiatriques). Ce dispositif s'adresse à des personnes atteintes de pathologies psychiatriques qui sont stabilisées et autonomes dans les actes du quotidien. Les logements sont répartis sur le Centre Alsace, Erstein, l'Eurométropole de Strasbourg, et depuis peu sur le secteur de Brumath.

Au niveau de GALA :

Augmentation de trente-cinq à cinquante-sept places ACT (appartements de coordination thérapeutique) classiques financées par l'ARS. Ce dispositif propose des logements individuels diffus pour un public atteint d'une pathologie chronique grave et invalidante, en situation de précarité, de fragilité psychologique et nécessitant des soins et un suivi médical. Un accompagnement médico-psycho-social est assuré par une équipe pluridisciplinaire. La palette de prestations est très variée et concerne tous les domaines de la vie quotidienne, permettant un accompagnement global des personnes. Augmentation de dix à vingt places ACT à domicile (pérennisation de l'expérimentation de deux ans sur dix places et augmentation de dix places). Egalement financé par l'ARS ce dispositif vise à répondre, dans une approche « d'aller vers » de manière la plus adaptée possible, aux besoins des usagers les plus éloignés de l'offre de soins et des dispositifs de prévention au sein de n'importe quel type d'habitat. Il a pour but notamment d'éviter les hospitalisations et les ruptures de parcours de soins. Les orientations sont majoritairement originaires de l'Eurométropole de Strasbourg pour le moment mais notre objectif à court terme est de couvrir l'ensemble du département du Bas Rhin.

Augmentation de quatre à dix places de l'action MILDECA. Ce dispositif met en œuvre un co-accompagnement des personnes par les établissements GALA et ALT. Le travailleur social de ALT assure le suivi spécifique lié à la problématique de la dépendance et celui de GALA le suivi autour du logement permettant ainsi un accompagnement social global des personnes accueillies (santé, justice, emploi, ressources, famille).

DÉPLOYER DES NOUVELLES RÉPONSES

- Lancement du dispositif « Logement d'abord ». Projet retenu par l'Eurométropole suite à l'appel à projet « Logement D'Abord 2020 ». Il s'agit d'un service en expérimentation pour une durée de dix-huit mois de quinze places, qui a débuté en juin 2021, proposant un accompagnement social global à des personnes dites « sans domicile fixe » avec un accès rapide à un logement. Ainsi, pour parvenir à réaliser ce premier objectif, les personnes orientées doivent bénéficier d'un minimum de ressources, d'un montant égal à celui d'un RSA socle ou ouvrable.
- Lancement du dispositif « REBOND » proposant cinq places pour l'accompagnement des auteurs de violences conjugales (projet SASJ – GALA) financé par la Ville de Strasbourg et la DDETS*. Il s'adresse à toute personne majeure évincée pour violence conjugale ou souhaitant quitter le domicile conjugal dans un processus volontaire pour prévenir la réitération des faits de violences à l'égard de leur conjoint(e), concubin(e) ou partenaire de PACS en situation régulière en France.
- Lancement du dispositif NID, dix places, pour l'accompagnement des personnes issues d'un parcours de prostitution (Ville de Strasbourg) Créée fin 2020, l'action « Le Nid » (inspiré du fonctionnement du service logement d'insertion) gère en 2021 quatre logements sur l'Eurométropole qui peuvent accueillir jusqu'à dix personnes. A l'origine, destiné à des femmes inscrites dans un Parcours de Sortie de Prostitution (PSP) cet hébergement a été ouvert provisoirement à des femmes victimes de violence intrafamiliale avec l'accord de notre financeur en raison de l'absence de commission PSP. En 2021, huit femmes intègrent un logement d'insertion « Le Nid ». Quatre sont inscrites dans une dynamique de sortie de prostitution et les quatre autres sont victimes de violences conjugales. Pour ce service, GALA met en place pour la première fois une astreinte téléphonique pour les urgences de soirées. Le modèle de colocation pensé pour ce dispositif est toutefois réinterrogé dès la fin de la première année de fonctionnement.
- Ouverture du SESAME Lancé en avril 2021, le service se structure autour d'un principe fondamental innovant et expérimental : celui de l'accueil inconditionnel de toute personne en détresse médicale, psychique et/ou sociale qui le sollicite, sur orientation du SIAO*. Le dispositif concerne tout public majeur à la rue avec ou sans animaux. Le SESAME propose un accompagnement social, psychologique et médical, soit en interne, soit grâce aux partenariats. Ce projet expérimental est financé principalement par la DIHAL* via la DDCS* locale, pour un fonctionnement d'une

* Cf glossaire page 39



durée de presque trois années, soit à minima jusqu'au 31 décembre 2023.

- Ouverture de deux nouveaux Espace de Vie Sociale en complément des trois déjà existants. Les espaces de vie sociale sont des lieux de proximité qui développent des actions collectives permettant
 - ▶ Le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités,
 - ▶ La coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers. Ils sont financés par la Caisse d'Allocation Familiale. L'agrément de l'ARSEA concerne spécifiquement les gens du voyage depuis 2012. En complément de nos interventions à Molsheim, Sélestat et Geispolsheim, nous déployons désormais un EVS* spécifique Ados sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Molsheim ainsi qu'un EVS sur l'aire d'accueil des gens du voyage d'Eckbolsheim.
- Enfin nous déployons depuis 2021 une équipe mobile de prévention des expulsions locatives, projet financé par la DDETS.

Hors résidences seniors, l'ARSEA gère au sein du Pôle Développement Social, un parc locatif pour son offre insertion par le logement de près de six-cents logements soit une cinquantaine de plus qu'en 2020. Le parc global de logement s'élevant à 890 logements en 2021.

Le départ d'un directeur sera l'occasion d'une réorganisation interne à partir de 2022 par la nomination d'une direction unique pour l'ensemble des établissements ESPERANCE et GALA. Cette direction unique permettra une meilleure structuration des prestations sur les différents territoires d'intervention, des synergies et mutualisations, ainsi qu'une harmonisation des pratiques au service de l'accompagnement et du parcours des bénéficiaires.

LES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2021 a permis à la Direction des Ressources Humaines de renforcer la stratégie de développement RH pour répondre aux enjeux historiques d'attractivité et de fidélisation des professionnels tout en développant une politique de gestion des emplois et parcours professionnels avec toujours au cœur de son action la préoccupation de la qualité de vie au travail.

L'année 2021 a été marquée par le tragique décès d'un salarié le 8 mars 2021.

ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION DE NOS MÉTIERS

POLITIQUE RECRUTEMENT RENFORCÉE

Dans un secteur fortement impacté par des difficultés de recrutement criantes, l'ARSEA a renforcé ses moyens de communication sur les supports existants (site internet, Indeed, Pôle-Emploi, réseaux sociaux...) avec la diffusion de 383 offres d'emploi et la promotion de la cooptation octroyant une prime de 135 € bruts pour quatre salariés en 2021. Elle a aussi fait preuve d'innovation avec le recours à l'application HUBLO qui a pour vocation de fluidifier les recrutements temporaires telle une plateforme d'intérim interne sur laquelle tout salarié ARSEA peut s'inscrire dans le respect des durées minimales de temps de repos et maximales de temps de travail rappelées dans la charte d'engagement. Cette plateforme est également ouverte aux professionnels externes (CDD ARSEA s'arrêtant, étudiants, professionnels autres, intérimaires qui souhaiteraient nous rejoindre en direct...).

En 2021, l'ARSEA a embauché 123 professionnels en CDI soit une hausse de plus de 30% d'embauche en CDI par rapport à 2020.

VALORISATION SALARIALE DE NOS MÉTIERS

En 2021, l'association a acté plusieurs décisions d'importance dans le but de conserver nos compétences internes et de recruter de nouveaux talents.

Le 8 décembre 2021, le Conseil d'Administration a pris la résolution de reprendre l'ancienneté en totalité dans les reconstitutions de carrière quel que soit le secteur d'activité sur des fonctions similaires ou identiques pour les recrutements à venir.

Le 13 décembre 2021, l'ARSEA a signé avec l'ensemble de ses partenaires sociaux des accords d'entreprise prévoyant un saut d'échelon supplémentaire en cas de promotion professionnelle et une reprise intégrale de l'ancienneté de l'apprentissage, des contrats de professionnalisation, des contrats aidés et stages rémunérés de dernières années de diplôme.

Ces décisions s'inscrivent dans la très forte mobilisation de l'association pour obtenir la revalorisation des métiers de notre secteur et que personne ne soit

oublié au travers à la fois de la présence politique et médiatique de notre Directeur Général au sein du syndicat employeur et de notre Président au sein des ministères ainsi que du soutien de l'association pour permettre les grands mouvements de grève de fin 2021 et que nous soyons entendus.

Bien qu'à l'issue de la conférence des métiers du 18 février 2022 tenue par notre Premier Ministre, il semblerait qu'une grande majorité de nos métiers soient valorisés, l'association demeure mobilisée pour que personne ne soit oublié et sera particulièrement vigilante pour faire entendre sa voix dans les négociations en cours d'une convention collective unique étendue.

PRIME EXCEPTIONNELLE POUVOIR D'ACHAT

Fin 2021, le Président de l'ARSEA a une nouvelle fois signé une Décision Unilatérale Employeur approuvée par le Conseil d'Administration afin de permettre aux professionnels de l'ARSEA éligibles ayant travaillé en 2020 de bénéficier d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat allant de 200 à 300 euros. L'agrément n'aura été obtenu que courant 2022 permettant un versement en mars 2022. Cela a représenté un coût de 399 600 euros.

UNE POLITIQUE DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES ENGAGÉES

MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE / FONCTIONNELLE / CONTRACTUELLE

Une mission précieuse de notre politique RH est de faciliter les mobilités de nos professionnels qu'elles soient verticales, horizontales ou géographiques. Ce travail s'effectue au quotidien en étroite collaboration avec les Directeurs de nos établissements et s'intègre dans la mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences s'appuyant notamment sur nos Entretiens Professionnels et nos Entretiens Individuels ainsi que les formations mobilisées. Pour 2021, trente-neuf professionnels ont bénéficié d'une mobilité vers un autre établissement, trente et un autres professionnels d'un changement de qualification et quatre-vingt-huit professionnels en CDD ont bénéficié d'une transformation en CDI.

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ALTERNANCE

En 2021 et malgré la pandémie qui a à nouveau grandement mise en difficulté la réalisation des formations, 870 salariés de l'ARSEA ont suivi des actions de formation pour un total de plus de 21 810 heures effectuées. 100 % du budget dédié au plan de développement des compétences 2021 a été utilisé ainsi que 32% du reliquat 2020 soit 73% du budget réel disponible utilisé en 2021.

L'ARSEA a par ailleurs développé sa politique de recours à l'alternance avec quarante-quatre alternants au cours de l'année 2021, soit une hausse de 80% de nos alternants au 31 décembre 2021, ce qui représente 497 138,50 € de fonds utilisés pour une contribution associative de 353 494,61 € démontrant par-là que notre association a su se saisir des enjeux de l'alternance et y recourir encore au-delà des attentes des Pouvoirs Publics. Il s'agit là d'un enjeu fort de fidélisation de nos jeunes professionnels et de réponses à nos difficultés de recrutement.

Convaincue de l'importance de la formation, pour 2021, l'ARSEA a fait le choix de maintenir sa cotisation à hauteur de 2,3% de la masse salariale pour la formation professionnelle soit 0,3% de plus que notre obligation conventionnelle.

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL AU CŒUR DE LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

RÉFLEXION POUR LA MISE EN PLACE D'UN TÉLÉTRAVAIL ENCADRÉ

La crise mondiale liée au Covid-19 que nous avons traversée depuis 2020 a eu des implications et des conséquences sociales fortes tant sur les personnes que sur nos organisations du travail.

Consciente de ces nouvelles réalités, l'ARSEA a intégré dans son projet d'association 2021-2025, le développement de l'utilisation du numérique. Dès septembre 2021, à la demande du collectif de Directeurs et par le biais de ses négociations syndicales, l'ARSEA s'est saisie de la question du télétravail encadré qui sera mise aux négociations en vue d'aboutir à un accord d'entreprise courant 2022 avec les partenaires sociaux et la participation des salariés.

DÉPLOIEMENT D'UN LOGICIEL DE GESTION DES TEMPS

Au regard de la multiplicité de nos organisations et des implications quotidiennes du temps de travail dans la qualité de vie, il était nécessaire pour l'association de déployer un logiciel de gestion des temps dans l'ensemble de ses établissements et services afin de sécuriser les plannings tout en gagnant en transparence et fluidité dans l'organisation quotidienne. Fin 2020, le service RH s'est ainsi étoffé d'une compétence dédiée à cette mission. Sur l'année 2021, plus de vingt établissements ont été formés, accompagnés et utilisent dorénavant le logiciel CEGI Planning.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Au 31 décembre 2021, l'ARSEA comptait 1 069 femmes et 376 hommes soit 73,98% de personnel féminin. Pour la quatrième année consécutive en 2021, l'index de l'égalité professionnelle de l'ARSEA est de 99/100. Ce résultat, dans la continuité de notre accord sur l'égalité

professionnelle entre les femmes et les hommes, confirme une nouvelle fois l'attachement de notre association au respect de ce principe fondateur de notre République.

DÉPLACEMENTS À VÉLO REVALORISÉS

Toujours soucieuse d'améliorer sa politique de responsabilité sociétale et par là-même la qualité de vie au travail de ses professionnels, l'ARSEA a signé avec ses partenaires sociaux une augmentation de l'indemnité kilométrique vélo à un maximum de 300 € annuels au lieu de 200 €.

Ainsi pour 2021 et grâce à notre accord d'entreprise, 142 salariés ont parcouru 147 162 kilomètres à vélo pour se rendre à leur lieu de travail, ce qui représente 28 015 € versés aux salariés concernés.

TRAVAIL SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

L'ARSEA a connu le 8 mars 2021 un drame sans pareille avec la disparition d'un de ses professionnels. Véritable chamboulement pour l'ensemble de l'association, de multiples actions spécifiques ont été engagées immédiatement avec notamment le déploiement d'une délégation d'enquête paritaire, la mise en place d'une démarche de prévention des risques psychosociaux externalisée, le maintien d'un numéro de soutien psychologique gratuit et confidentiel pour tous les professionnels de l'association, une communication appuyée sur nos procédures internes de souffrance au travail, de fiches d'événements indésirables revisités et enfin la construction avec les partenaires sociaux d'un questionnaire associatif en vue d'intégrer les risques psycho-sociaux dans nos DUERPs* d'établissement.

L'association a également fait le choix au cours de l'année 2021 de recourir à des prestataires externes pour des situations de suspicion de harcèlement moral. Deux enquêtes se sont déroulées à cette occasion concluant à l'absence de caractérisation d'harcèlement moral au regard des éléments recueillis sans pour autant nier les impacts sur la santé des professionnels qui ont d'ailleurs pu être pris en compte par l'employeur avec des actions adaptées proposées.

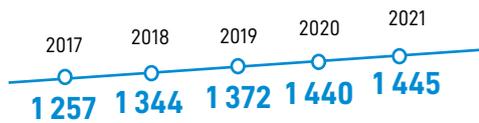
BILAN SOCIAL

2021

Les données chiffrées présentées ci-dessous sont extraites du bilan social 2021.

EMPLOI

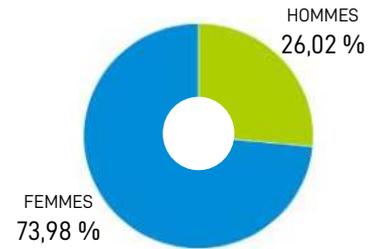
EFFECTIF TOTAL DES SALARIÉS AU 31.12.2021 (TOUS TYPES DE CONTRATS)



ÂGE MOYEN DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS EN 2021



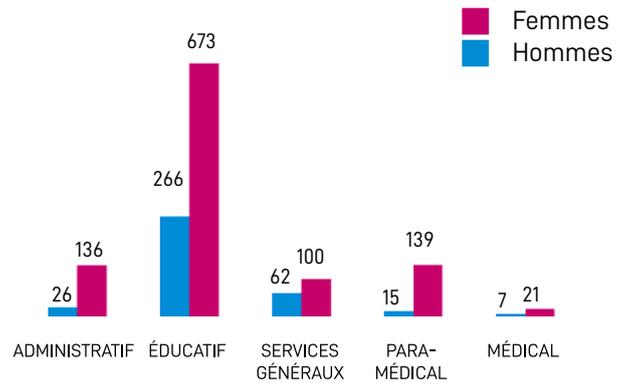
TAUX DU PERSONNEL



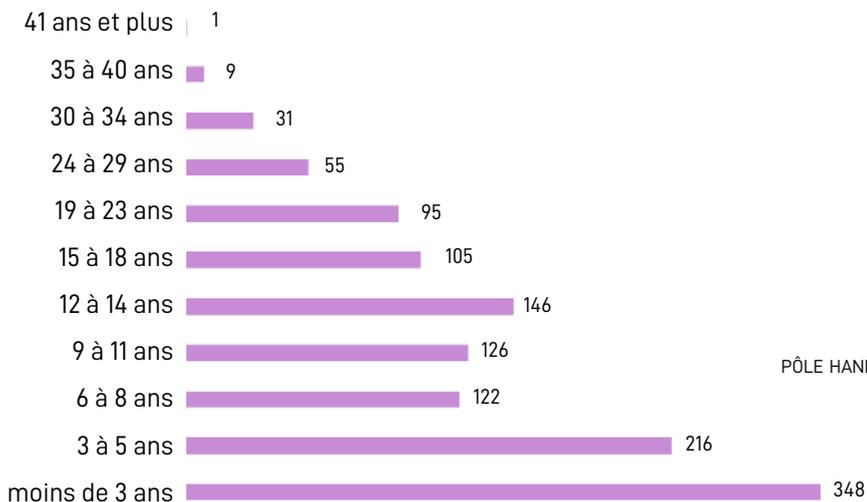
PYRAMIDE DES ÂGES AU 31.12.2021



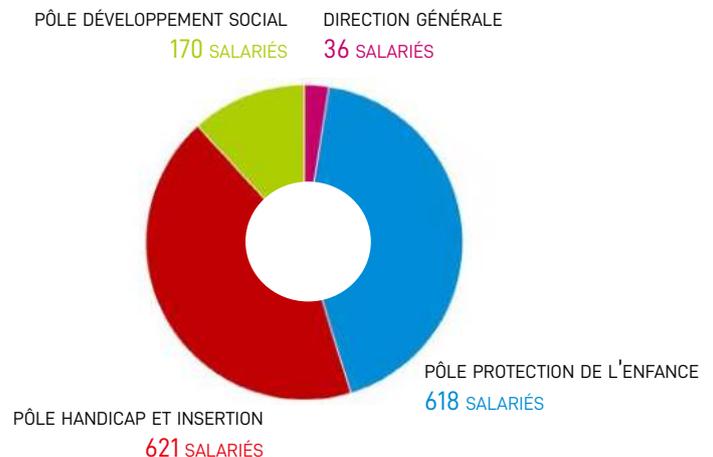
RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI AU 31.12.2021



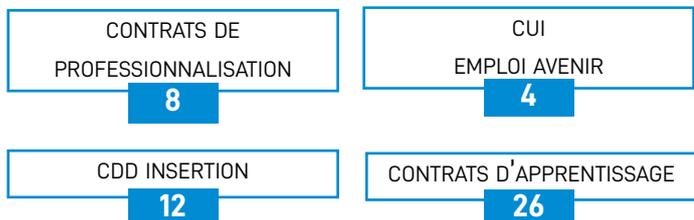
ANCIENNETÉ DES SALARIÉS EN CDI AU 31.12.2021



RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS AU 31.12.2021



SALARIÉS EN CONTRATS SPÉCIFIQUES AU 31.12.2021

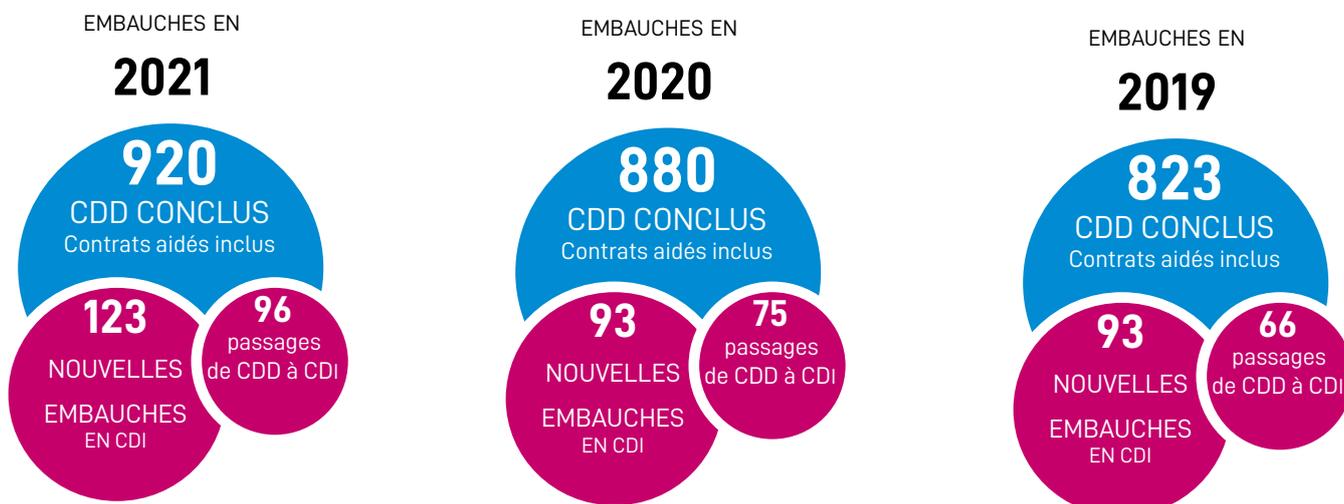


ANCIENNETÉ MOYENNE EN ANNÉES DES SALARIÉS EN CDI

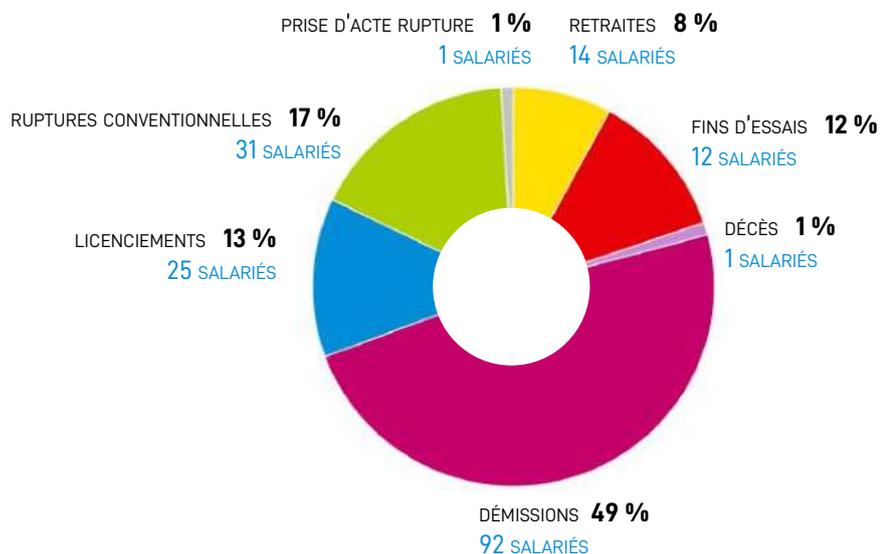


MOUVEMENTS DES CONTRATS

EMBAUCHES DES CONTRATS EN 2021



DÉPARTS DE CDI EN 2021



MUTATIONS DES SALARIÉS ET CHANGEMENTS DE QUALIFICATION

Mutations liées au COVID-19 incluses.



RELATIONS PROFESSIONNELLES ET DIALOGUE SOCIAL AU 31.12.21

144 RÉUNIONS
AVEC LES REPRÉSENTANTS
DE PROXIMITÉ EN 2021

8 579 HEURES EN 2021
DE DÉLÉGATION ET DE RÉUNIONS
UTILISÉES PAR LES REPRÉSENTANTS
DU PERSONNEL

6 MEMBRES DU
CSSCT
COMMISSION SÉCURITÉ, SANTÉ
ET CONDITIONS DE TRAVAIL

20 MEMBRES DU
COMITÉ SOCIAL
ET ÉCONOMIQUE (CSE)
ACTIFS EN 2021

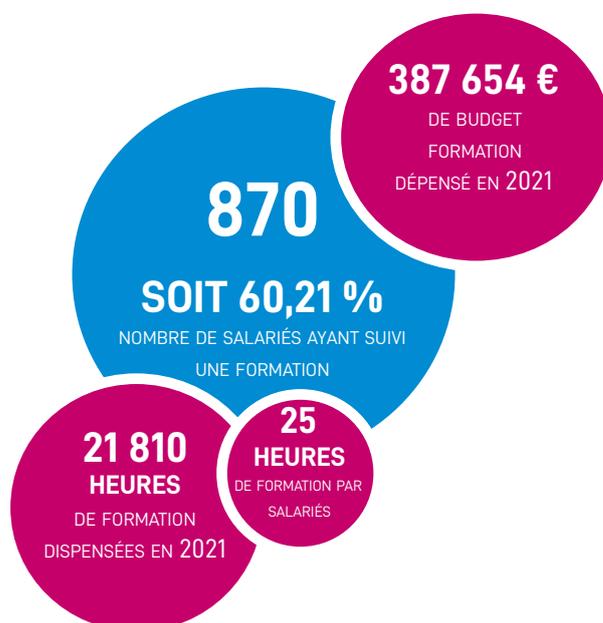
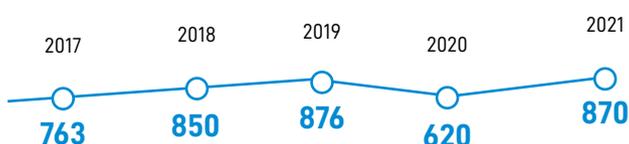
52 SALARIÉS
REPRÉSENTANTS
DU PERSONNEL
PRÉSENTS DANS L'ASSOCIATION

5 DÉLÉGUÉS SYNDICAUX ARSEA
2 CFDT - 2 CGT - 1 FO

48 REPRÉSENTANTS
DE PROXIMITÉ

FORMATIONS

SALARIÉS FORMÉS (CDD, CDI, APPRENTIS AYANT SUIVI UNE FORMATION)



GESTION DES MOYENS ÉCONOMIQUES

PRÉAMBULE

Les ressources de notre association sont en majorité des produits de la tarification touchés par les établissements et services relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles. Les résultats de ces structures n'appartiennent pas à l'association mais constituent, sur le plan financier, des dettes ou des créances apurées par incorporation aux budgets de fonctionnement de l'exercice N+2, sous réserve d'approbation par les autorités de tarification (ARS Grand Est, Collectivité européenne d'Alsace, PJJ, DDETS, Eurométropole).

FAITS MARQUANTS DANS NOS COMPTES EN 2021

L'année 2021 est marquée par des extensions :

- douze places au SESSAD Strasbourg
budget 228 000 €
3,34 ETP,
- cinq places au SAMSAH Strasbourg
budget 107 311 €
2,35 ETP,
- dix placements à domicile aux Foyers René Cayet et les Hirondelles,
budget 170 000 €
3,50 ETP*,
- vingt-deux places d'ACT à GALA,
budget 363 360 € sur six mois,
et vingt places d'ACT à domicile,
budget 126 000 € sur six mois.

Elle est aussi marquée des créations de nouvelles structures :

- SESAME avec soixante-sept places,
budget 1 429 000 €,
16,31 ETP,
- Résidence Séniors de Mertzwiller.

LE BILAN

Le total bilan de l'association augmente de 2020 à 2021 de + 5,76 % soit + 5 447 K€.

Les fonds propres augmentent de 2 530 K€. Ils tiennent compte des réserves, des subventions d'investissement, des provisions réglementées et des résultats en instance d'affectation d'établissements sous financeurs et en gestion propre. L'augmentation des fonds propres s'explique par l'évolution des réserves de compensation des charges d'amortissements (+ 1 810 K€) et des provisions pour renouvellement d'immobilisations (+ 1 402 K€).

L'augmentation de nos dettes de 2 503 K€ est liée au décalage de versement de la cotisation URSSAF de fin d'année et aux produits de la tarification perçus à tort à reverser en 2022.

L'actif immobilisé net est en baisse de 416 K€.

Des prix de journées facturés en fin d'année ainsi que des subventions obtenues en 2021 mais qui seront encaissés en 2022 augmentent nos créances de 1 529 K€.

Il en résulte une augmentation de 4 164 K€ de notre trésorerie.

LE COMPTE DE RÉSULTAT

LES PRODUITS : 90 122 K€ dont 89 368 K€ de produits d'exploitation

Progressent de + 4,35 % par rapport à 2020.

Les produits de la tarification représentent 77 % de nos ressources d'exploitation et proviennent de nos différents financeurs en paiement des prestations réalisées.

Le chiffre d'affaires de nos deux ESAT, du chantier d'insertion ainsi que les aides aux postes des travailleurs en ESAT, contrats aidés et adultes relais en représentent 6 %.

Nous percevons également des subventions et dons à hauteur de 7 % (collectivités territoriales, autres organismes publics, fonds européens, ...).

Les 10 % restants de nos ressources d'exploitation sont des produits divers et exceptionnels (reprises provisions, participations bénéficiaires, ...).

LES CHARGES : 88 908 K€

Augmentent de + 4,54 % par rapport à 2020.

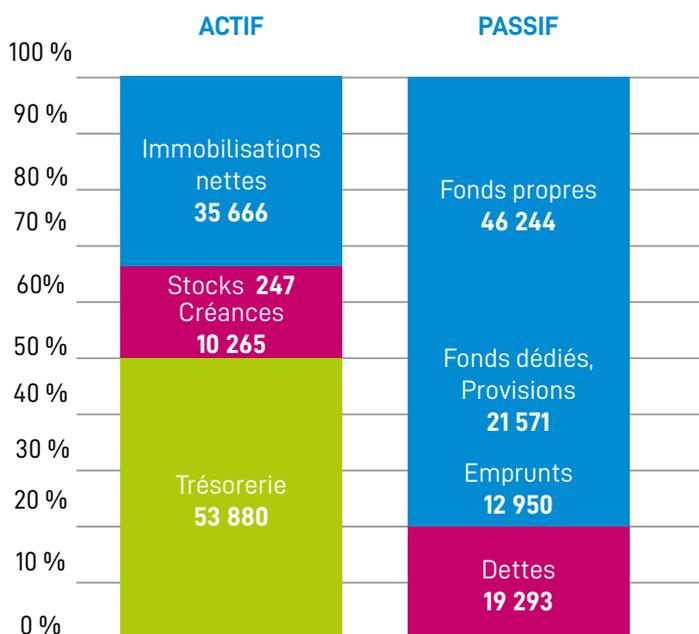
Les charges de personnel en représentent 66 %.

L'augmentation des achats et charges externes (+ 4 162 K€) et des charges de personnel (+ 1 837 K€) est liée à la reprise d'activité de nos établissements suite à la crise sanitaire et à l'évolution des activités du pôle de développement social.

LE RÉSULTAT COMPTABLE : 1 214 K€

L'écart entre les produits et les charges fait ressortir un résultat comptable excédentaire en 2021 de 1 214 K€ dont 674 K€ sont soumis au contrôle de nos financeurs et 540 K€ proviennent de nos structures en gestion propre, notamment de nos deux ESAT Production dont les résultats sont fléchés pour financer leurs futurs projets immobiliers.

BILAN 2021 EN K€



DES INDICATEURS FINANCIERS FAVORABLES

- Un taux d'endettement de 21,9 %
- Une augmentation des produits d'exploitation de + 4,71 %
- Un fonds de roulement d'investissement de 25 295 K€ assurant le financement des investissements en cours et des différents projets à venir (sous contrôle de nos financeurs)

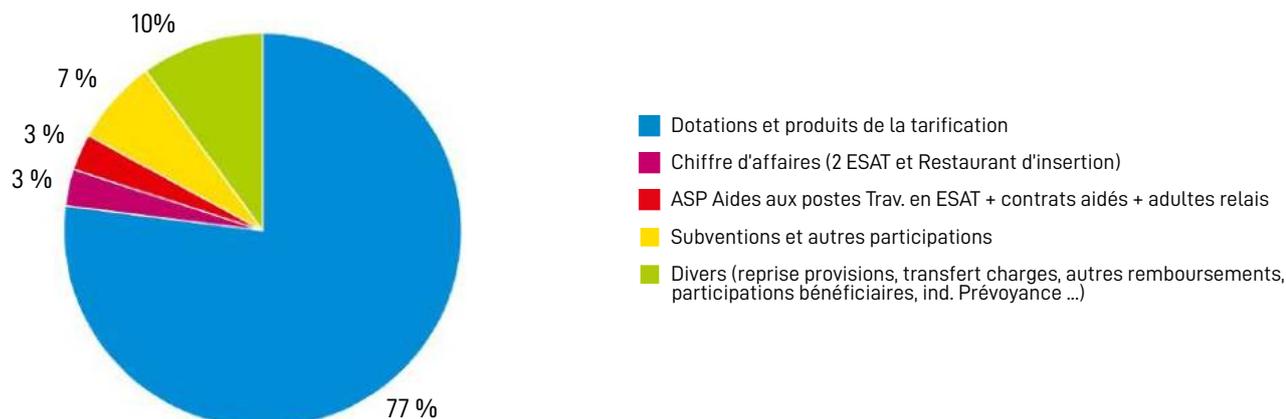
Fonds de roulement net global 44 099 K€	+	Excédent de financement d'exploitation 8 781 K€	=	Trésorerie 53 880 K€
--	---	--	---	---------------------------------

CHIFFRES CLÉS

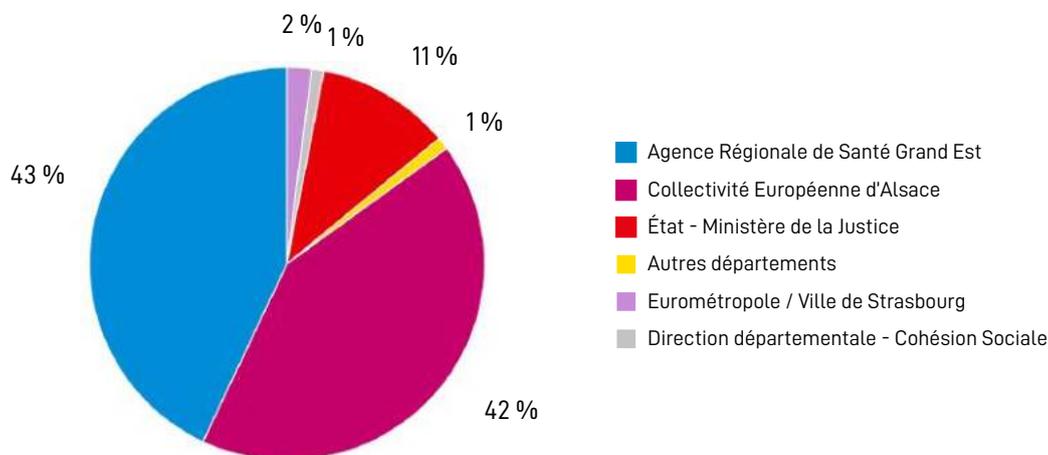
BILAN PROPRE en K€	2021	2020	2019	Variation 2021/2020	Variation 2021/2020 En %
Fonds propres	46 244	43 714	59 827	2 530	5,79 %
Fonds dédiés et Provisions	21 571	21 157	9 280	414	1,96 %
Emprunts	12 950	13 840	14 726	- 890	- 6,43 %
Dettes	19 293	15 900	15 498	3 393	21,34 %
Actifs immobilisés nets	35 666	36 082	46 226	- 416	- 1,15 %
Stocks	247	24	52	223	929,17 %
Créances	10 265	8 788	7 885	1 477	16,81 %
Trésorerie	53 880	49 717	45 168	4 163	8,37 %
TOTAL BILAN	100 058	94 611	99 331	5 447	5,76 %

COMPTE DE RÉSULTAT en K€	2021	2020	2019	Variation 2021/2020	Variation 2019/2020 En %
Dotations et Produits de la tarification	68 528	67 818	66 722	710	1,05 %
Autres produits d'exploitation	20 840	17 529	15 505	3 311	18,89 %
Charges de personnel	54 767	52 930	51 262	1 837	3,47 %
Autres charges d'exploitation	31 878	29 206	26 958	2 672	9,15 %
Résultat d'exploitation	2 723	3 211	4 007	- 488	- 15,20 %
Résultat financier	- 193	155	- 191	- 348	- 224,52 %
Résultat exceptionnel	- 1 316	- 2 047	- 1 934	731	- 35,71 %
RÉSULTAT COMPTABLE	1 214	1 319	1 882	- 105	- 7,96 %

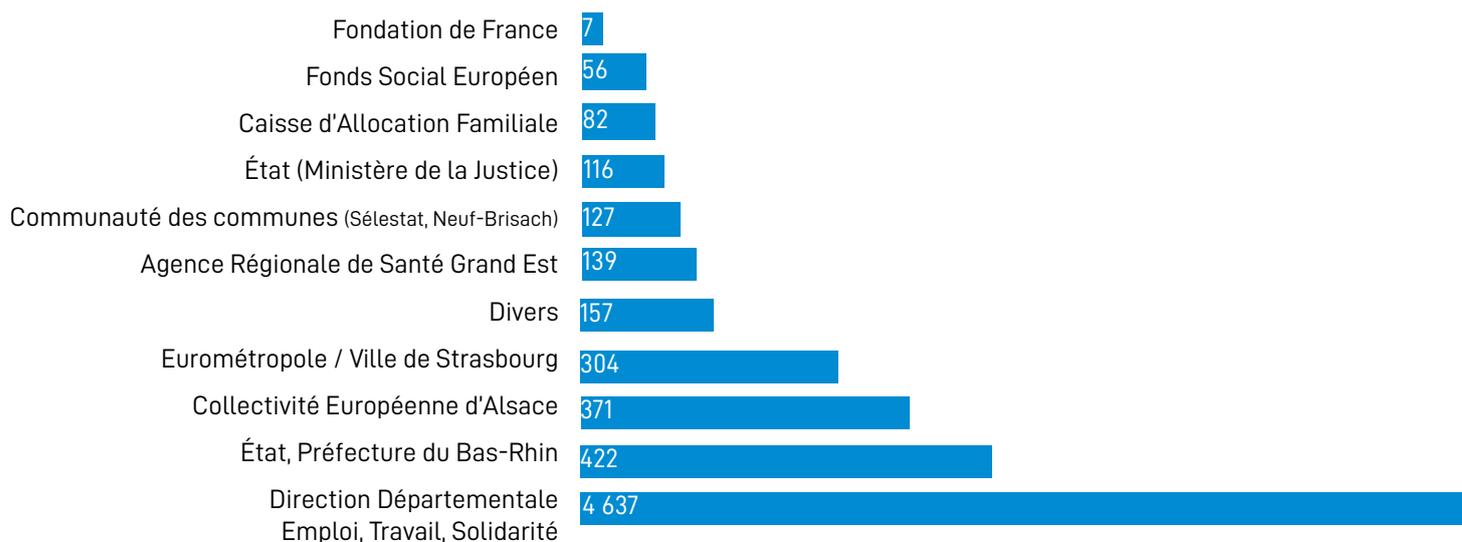
RÉPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION



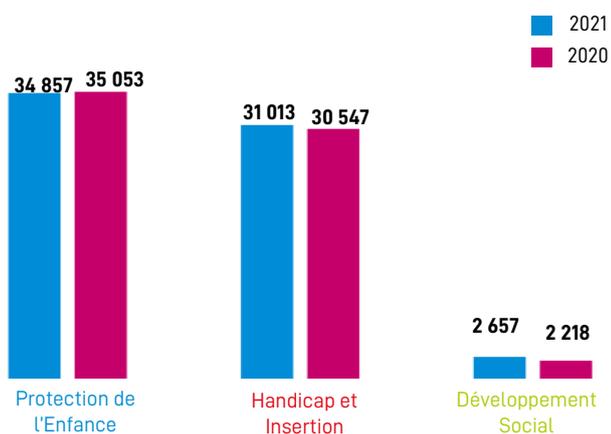
ORIGINE DES PRODUITS DE LA TARIFICATION



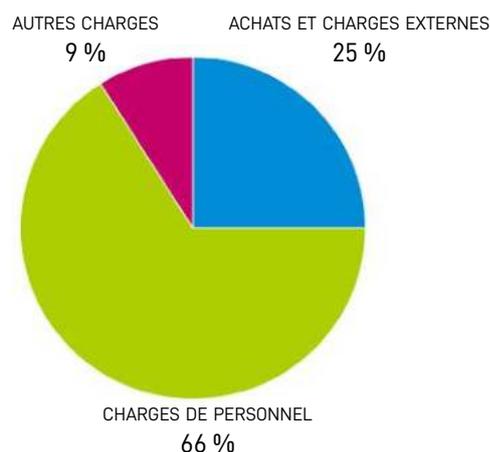
ORIGINE DES SUBVENTIONS EN K€



ÉVOLUTION DES PRODUITS DE LA TARIFICATION 2020 - 2021, EN K €, PAR PÔLE



RÉPARTITION DES CHARGES 2021 85 047 K€



PERSPECTIVES

Dans un monde où les plus fragiles ont de plus en plus de mal à trouver leur place, l'action de l'ARSEA est essentielle. L'association continue de se développer, d'apporter des réformes innovantes et diversifiées, de défendre les intérêts de celles et ceux qu'elle accompagne ou prend en charge.

Dans le futur, nous mettrons tout en œuvre, avec énergie et bienveillance, en nous appuyant sur des collaborateurs engagés et compétents pour encore mieux nous enraciner en Alsace mais aussi nous ouvrir aux Départements voisins comme nous l'avons déjà fait dans les Vosges et en Moselle.

Parallèlement, notre soutien va à nos salariés pour défendre la reconnaissance de leurs parcours et de leurs compétences et améliorer leurs statuts. Et nous aurons aussi à l'esprit le souci de mieux répondre à l'ensemble des besoins de ceux qui souffrent d'une société trop productiviste et pas assez bienfaitrice pour les plus fragiles. Cela signifie aussi nous intéresser à la question des soins apportés aux personnes âgées.

Les défis sont nombreux ! L'histoire de l'ARSEA est ancienne et riche. Elle fait honneur à l'Humanisme Rhénan dont nous sommes fiers. Nous voulons que le futur soit à la hauteur du passé historique de notre Association.

Merci à tous ceux qui y ont contribué !

Philippe Richert,
PRÉSIDENT

GLOSSAIRE

- ACT** : Appartement de Coordination Thérapeutique
- ALT** : Association de Lutte contre la Toxicomanie
- AED** : Aide Éducative à Domicile
- AEMO** : Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert
- AJAR** : Appartements pour Jeunes avec Accompagnement Renforcé
- AMI** : Appel à Manifestation d'Intérêt
- APAJ** : Accueil Parental et Accueil de Jour
- APAMAD** : Association Pour l'Accompagnement et le Maintien à Domicile
- ARES** : Association des Résidents de l'Esplanade
- ARS** : Agence Régionale de Santé
- ARSEA** : Association Régionale Spécialisée d'action sociale d'Éducation et d'Animation
- ASE** : Aide Sociale à l'Enfance
- CA** : Conseil d'Administration
- CAAHM** : Centre d'Accueil pour Adultes Handicapés Mentaux
- CAF** : Caisse d'Allocations Familiales
- CAMSP** : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
- CARAH** : Centre d'Accueil et de Rencontre pour Adultes Handicapés
- CASF** : Code de l'Action Sociale et des Familles
- CCAPEX** : Commission de Coordination des Actions de Prévention d'Expulsion
- CCAS** : Centre Communale d'Action Sociale
- CDCA** : Conseil Départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
- CeA** : Collectivité Européenne d'Alsace
- CED** : Comité d'Entente Départemental
- CEF** : Centre Éducatif Fermé
- CER** : Centre Éducatif Renforcé
- CHS** : Centre d'Hébergement Spécialisé
- CHRS** : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- CIAS** : Centre Intercommunale d'Action Sociale
- CIH** : Comité Interministériel du Handicap
- CNAEMO** : Carrefour National de l'Action Éducative en Milieu Ouvert
- CNAPE** : Coordination Nationale des Associations de Protection de l'Enfance
- CNIA ESEIS** : Certificat National d'intervention en autisme à l'École Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale
- COFIL** : Comité de Pilotage
- CPCA** : Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales
- CPOM** : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
- CREAI** : Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Information
- CREF** : Centre de Rencontre, d'Échanges et de Formation
- CRHH** : Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
- CRSA STRASBOURG** : Conférence Régionale Santé et Autonomie Grand Est
- CUI** : Contrat Unique d'Insertion
- DACIP** : Dispositif d'Accompagnement Collectif et Individuel de Proximité
- DALO** : Droit Au Logement Opposable
- DAME** : Dispositif d'Accompagnement Médico-Social
- DAR** : Dispositif d'Autorégulation
- DDCS** : Direction Départementale Cohésion Sociale
- DDETS** : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- Délégation FSL** : Délégation de Fonds de Solidarité au Logement
- DIHAL** : Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement
- DUERP** : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
- EA** : Entreprise Adaptée
- EDIPA** : Équipe de Diagnostic et d'Intervention Précoce Autisme
- EEP** : Établissement Éducatif et Pédagogique
- EMAS** : Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation
- EMS** : Eurométropole de Strasbourg
- ESAT** : Établissements et Services d'Aides par le Travail
- ESMS** : Établissements et Services Médico-Sociaux
- ETP** : Équivalent Temps Plein
- EVS** : Espace de Vie Sociale
- FAE** : Foyer d'Action Éducative
- FALC** : Facile À Lire et à Comprendre
- GALA** : Gestion et Accompagnement vers un Logement Autonome
- GEM** : Groupe d'Entraide Mutuelle
- GETP** : Groupement des Établissements de Travail Protégé et Adapté
- HAS** : Haute Autorité de Santé
- IGAS** : Inspection Générale des Affaires Sociales
- IME** : Institut Médico-Éducatif
- IMP** : Institut Médico-Pédagogique
- ITEP** : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
- JM** : Jeunes Majeurs
- LAME** : Lieu d'Accueil Mère-Enfant
- LAPY** : Logements Accompagnés Psychiatrique
- LHSS** : Lits Halte Soins Santé
- MAP** : Mesures d'Accompagnement Protégé

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MECS : Maison pour Enfants à Caractère Social

MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives

MIP : service de Mesure d'Investigation de Proximité

MJIE : Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative

MNA : Mineur Non Accompagné

ONPE : Observatoire National de la Protection de l'Enfance

OPI : Orientation Prévention Insertion

PAD : Placement à Domicile

PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PRA : Plan de Reprise d'Activité

PSP : Parcours de Sortir de Prostitution

RAPT : Réponse d'Accompagnement Pour Tous

RGPD : Règlement Général de la Protection des Données

SAJ : Service d'Accueil de Jour

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SASJ : Service d'Accompagnement Socio-Judiciaire

SASM : Service d'Accompagnement et de Soutien à la Majorité

SAVE : Service d'Accompagnement vers l'emploi

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SEADR : Service Éducatif d'Accompagnement à Domicile Renforcé

SERP : Service Éducatif de Réparation Pénale

SESAME : Service à visée d'Émancipation Sociale et d'Accompagnement Médical

SESSAD : Service d'Éducation Spécialisé et de Soins à Domicile

SIAO : Services intégrés de l'Accueil et de l'Orientation

SIE : Service d'Investigation Éducative

SIS : Service d'Intervention Sociale

SIVIL : Service Sortant d'Incarcération Vers l'Insertion Locative

SLI : Service Logement d'Insertion

SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

TND : Trouble du Neuro-Développement

TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme

UAP : Unité d'Accueil Parental

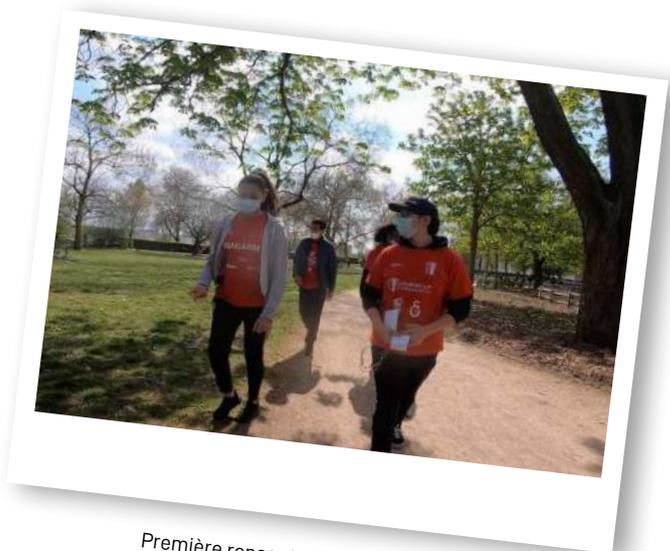
UEEA : Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme

UEMA : Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme

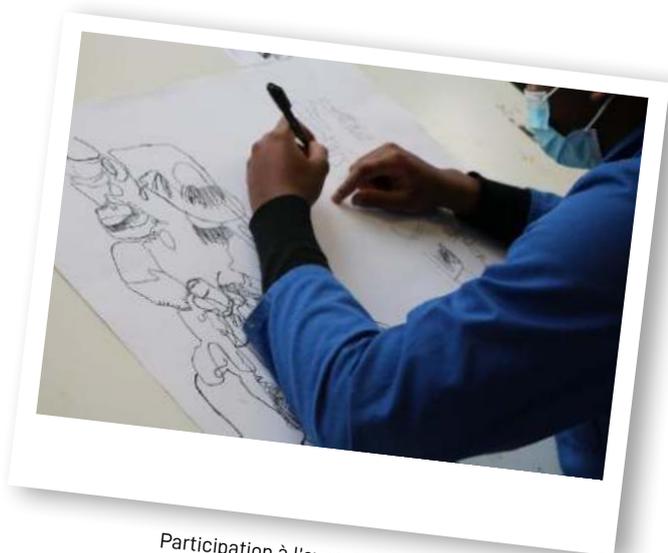
TEMPS FORTS 2020



Visite du Club de Football SR Colmar
à l'IME Pays de Colmar Site Les Catherinettes
Novembre 2021



Première rencontre des jeunes de l'OPI
pour l'organisation des projections Cinéma Plein Air
Juin 2021



Participation à l'exposition
«Univers parallèles» Saison 3
des jeunes de l'IME Pays de Colmar site Les Artisans
Mai 2021



Inauguration du minibus
de l'IMP Les Glycines antenne de Wissembourg
Mai 2021



Don de l'entreprise Constellium
pour le Centre Parental Espérance
Septembre 2021



DIRECTION GÉNÉRALE

204 avenue de Colmar BP 10922
67029 STRASBOURG CEDEX 1

www.arsea.fr

Email : accueil.direction@arsea.fr

Téléphone : 03 88 43 02 50